This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

226 i
796

6000141480

ÉTUDES HISTORIQUES BRETONNES

L'HISTORIA BRITONUM

Attribuée à Nennius

ET

L'HISTORIA BRITANNICA

Avant Geoffroi de Monmouth

PAR

ARTHUR DE LA BORDERIE

Membre du Comité des Travaux historiques

PARIS
H. CHAMPION, LIBRAIRE
Quai Malaquais, 15.

LONDRES
BERNARD QUARITCH
Piccadilly, 15

M DCCC LXXX III.

ÉTUDES HISTORIQUES BRETONNES

L'HISTORIA BRITONUM

ET

L'HISTORIA

BRITANNICA

Tiré à deux cents exemplaires.

ÉTUDES HISTORIQUES BRETONNES

L'HISTORIA BRITONUM

Attribuée à Nennius

ET

L'HISTORIA BRITANNICA

Avant Geoffroi de Monmouth

PAR

ARTHUR DE LA BORDERIE

Membre du Comité des Travaux historiques.

BODLEIAN LIBRARY
10 AUG 83
OXFORD.

PARIS
H. CHAMPION, LIBRAIRE
Quai Malaquais, 15.

LONDRES
BERNARD QUARITCH
Piccadilly, 15.

M. DCCC. LXXX. III.

226 . 2 . 794

AVERTISSEMENT

—

Les deux mémoires qui forment ce volume se rapportent l'un et l'autre aux origines de l'histoire légendaire de la race bretonne.

Le premier est une étude critique assez développée sur le monument le plus ancien de cette fabuleuse légende, l'*Historia Britonum* attribuée à Nennius.

Nous avons mis à profit les travaux de Stevenson et du savant Charles-Guillaume Schœll (1) pour fixer le véritable caractère et la véritable date de cette composition, qui n'est point antérieure au IXe siècle et ne saurait prétendre à une autorité historique sérieuse.

Ce n'est pas que ce document n'ait son importance : il est le premier recueil des fictions traditionnelles dans lesquelles la race bretonne a transformé, déformé et arrangé le peu de vrai qui s'était conservé de son ancienne histoire. C'est le germe des inventions merveilleuses qui ont charmé toute l'Europe sous la forme des romans de la Table-Ronde.

Mais placer ce document entre Gildas et Bède comme

(1) Dans son livre *De Ecclesiasticæ Britonum Scotorumque historiæ fontibus*, Berlin, 1851, in-8°.

une autorité historique d'une valeur sérieuse, et lui assigner pour date, — avec des auteurs anglais fort distingués (1), — soit le VIIe siècle, soit le commencement du VIIIe, c'est méconnaître à la fois son véritable caractère et les résultats définitivement acquis par la critique.

Nous ne nous sommes point borné à reproduire ou développer les arguments de Schœll, nous avons essayé de pousser plus loin le travail d'analyse tendant à dégager, dans l'*Historia Britonum*, le noyau primitif des additions et des interpolations dont on l'a surchargé.

Nous croyons aussi avoir prouvé, contre l'opinion de M. Schœll, que l'auteur de l'*Historia Britonum*, si peu historien qu'il soit, s'accorde avec les véritables historiens — Gildas, Bède, le *Chronicon Saxonicum* — sur la date de l'évènement le plus important et le plus funeste de l'histoire bretonne, l'admission en Grande-Bretagne d'Hengist et d'Horsa, c'est-à-dire l'ouverture de la porte par où passa l'invasion saxonne (2).

Nous donnons à l'Appendice (ci-dessous p. 109) une notice méthodique et raisonnée des trente manuscrits de l'*Historia Britonum* employés dans les éditions de Gunn, de Stevenson et de Petrie.

Dans le second mémoire nous publions un texte de l'an 1019, jusqu'ici inédit, tendant à prouver qu'entre l'*Historia Britonum* du IXe siècle et l'*Historia regum Britanniæ* de Geoffroi de Monmouth au XIIe, c'est-à-dire entre la première germination et le complet épanouisse-

(1) Entre autres, M. Duffus Hardy dans la préface des *Monumenta historica Britannica*, M. Skene dans l'introduction aux *Four ancient Books of Wales*, t. I, p. 37.

(2) Voir ci-dessous p. 52-56 et 64.

ment de la légende bretonne il y a eu un état de transition et une œuvre intermédiaire, nommée *Historia Britannica* dans le texte de 1019.

Mais pas plus que l'*Historia Britonum* du IXe siècle, ou le *Brut y Brenined* et l'*Historia regum* du XIIe, l'*Historia Britannica* — représentant cette forme intermédiaire — n'était d'origine armoricaine.

La légende bretonne entière fut, croyons-nous, de la base au sommet — et nous tâchons de le montrer — une création essentiellement insulaire.

ÉTUDE CRITIQUE

SUR

L'HISTORIA BRITONUM

VULGAIREMENT ATTRIBUÉE

A

NENNIUS.

---

1. — La plus grande obscurité, la plus grande incertitude a longtemps régné, même parmi les savants, sur l'époque, l'auteur et la valeur de cet étrange monument historique. Tantôt vantée comme un précieux mémorial des plus antiques traditions de la race bretonne, recueillies au moins dès le VIIe siècle de notre ère; tantôt méprisée comme un ramas de fables indigestes, insignifiantes, mises par écrit tout au plus vers la fin du Xe siècle, l'*Historia Britonum*, indigne à coup sûr de cet excès d'honneur, mérite peut-être un peu mieux pourtant que cet excès de mépris.

Avant de chercher à fixer quelle sorte de valeur

elle peut avoir pour l'histoire sérieuse, il faut rechercher d'abord quel en est l'auteur, et surtout quelle est la date de sa composition.

2. — Tout le monde convient aujourd'hui que l'auteur est inconnu, — Nennius, un nom supposé, et dont la supposition ne remonte même pas au-delà des dernières années du XIIe siècle, — et que le Breton Marcus, auquel un seul des trente manuscrits de l'ouvrage en veut rapporter l'honneur, n'y a pas plus droit que Nennius, quoique d'ailleurs ce Marcus, dont Erric parle en sa *Vie de saint Germain d'Auxerre*, ait très-réellement vécu au IXe siècle; mais c'est là le seul avantage qu'il ait sur Nennius. — Au moyen âge, et surtout au XIIe siècle, on penchait généralement à attribuer cet ouvrage à Gildas; mais il suffit de le comparer aux œuvres authentiques de ce saint abbé pour reconnaître la fausseté de cette opinion. Et d'ailleurs, les plus anciens manuscrits de l'*Historia Britonum* ne portent aucun nom d'auteur. — Donc l'auteur est inconnu; et si, dans le cours de ce travail, il m'arrive de temps à autre de l'appeler Nennius, parce que ce nom a prévalu dans l'usage moderne, il n'en faudra rien conclure, sinon que j'ai eu le désir d'éviter une périphrase.

3. — Tout au contraire, aujourd'hui, grâce aux éditions récentes de l'ouvrage et aux travaux des savants, il est possible de fixer avec certitude la date, l'année même de sa composition. L'embarras

est ici de savoir choisir, car les plus anciens copistes ayant jugé à propos de marquer eux-mêmes l'année de leur transcription, nous trouvons dans le texte une demi-douzaine de dates diverses, qui toutes, au premier coup-d'œil, peuvent être prises pour celles de la rédaction.

Notre travail consistera donc d'abord à éliminer tout ce qui est l'œuvre des copistes, après quoi nous rechercherons dans le texte ainsi épuré l'indication d'une date qui, si nous la rencontrons, marquera incontestablement l'époque de la rédaction, puisqu'elle ne pourra plus appartenir qu'à l'auteur.

4. — Ce que les manuscrits et les éditeurs présentent comme l'œuvre de Nennius ou de l'auteur, quel qu'il soit, de l'*Histoire des Bretons*, se compose en réalité de plusieurs morceaux ou opuscules entièrement différents les uns des autres.

En voici l'indication, dans l'ordre suivi par les éditions de Gale et de Petrie, qui n'ont rien omis. On y trouve d'abord :

1° Une préface assez longue (*Prologus major*);

2° Un abrégé de cette préface (*Prologus minor*) : ce sont ces deux préfaces qui indiquent Nennius pour auteur;

3° Une longue table des chapitres, dont les titres ou sommaires sont très-développés (*Capitula*);

4° Une suite de calculs chronologiques embrassant les principaux évènements de l'histoire univer-

selle depuis le commencement du monde (*Calculi*);

5° L'*Historia Britonum* proprement dite, commençant par ces mots « *Britannia insula a quodam Bruto, consule romano, vocatur.* » (Édition Stevenson, p. 6.) — Cette histoire comprend : 1° une description de l'île de Bretagne; 2° les origines traditionnelles des Bretons, des Pictes et des Scots; 3° le tableau de la domination romaine en Bretagne jusqu'à l'appel des Saxons dans l'île par le roi Vortigern; 4° l'arrivée et l'établissement des Saxons, les miracles de saint Germain d'Auxerre en Bretagne, l'histoire et la mort de Vortigern; 5° un abrégé de la vie de saint Patrice; 6° les douze batailles du roi Arthur contre les Anglo-Saxons. — A la suite de l'*Historia Britonum* proprement dite, l'édition de Gale contient encore :

6° La généalogie des rois anglo-saxons, de Northumbrie, de Kent, de Mercie et d'Estanglie, avec un très-bref récit de leurs guerres contre les Bretons et les Pictes, jusque vers la fin du VIIe siècle; le tout suivi d'une nouvelle série de calculs chronologiques, depuis la Création jusqu'à la venue des Anglo-Saxons en Bretagne sur l'appel de Vortigern (*Genealogiæ regum Saxonum*);

7° Une liste des cités de l'île de Bretagne (*Civitates*);

8° Une description des principales merveilles de l'île de Bretagne, de l'île de Mona (Anglesey) et de l'Irlande (*Mirabilia Britanniæ*).

5. — Ainsi, en résumé, huit morceaux ou opuscules différents que nous désignerons ainsi :

1) *Prologus major.*
2) *Prologus minor.*
3) *Capitula.*
4) *Calculi.*
5) Historia Britonum.
6) *Genealogiæ regum Saxonum cum aliis calculis.*
7) *Civitates Britanniæ.*
8) *Mirabilia Britanniæ.*

Ces huit morceaux ont longtemps été regardés, et le sont même encore par quelques-uns, comme issus du même auteur et appartenant au même ouvrage, dont le n° 5 serait le corps principal et le reste les dépendances.

Cependant, il s'en faut bien que ces huit morceaux se trouvent réunis dans chacun des manuscrits de l'*Histoire des Bretons* venus jusqu'à nous.

6. — J'ai dit que ces manuscrits sont au nombre d'une trentaine. Là-dessus, trois sont de la fin du xe siècle ou du commencement du xie, une dizaine du xiie, huit du xiiie, quatre ou cinq du xive, etc. En tenant compte des différences qui se remarquent dans le texte et dans la composition de ces manuscrits, il y a lieu de les partager en trois classes ayant pour types :

La première, le ms. n° 3859 de la bibliothèque *Harléienne*, conservé au Musée britannique, à Lon-

dres. Il est de la fin du xe ou du commencement du xie siècle;

La seconde, le ms. conservé aujourd'hui à la bibliothèque *du Vatican*, venant de celle de la reine de Suède, qui l'avait eu de Saint-Germain-des-Prés de Paris. Il est de la même époque que le précédent;

La troisième, le ms. coté F. f. i. 27, de la bibliothèque publique de l'Université *de Cambridge*. Il est de la fin du xiie ou du commencement du xiiie siècle.

7. — Les mss. de cette dernière classe ont reçu, d'abord sur leurs marges, puis dans leur texte, beaucoup d'interpolations manifestes qui affectent le corps même de l'*Historia Britonum* proprement dite (n° 5 ci-dessus).

Le ms. de Cambridge, pris pour type, contient :

1) *Prologus major.*
2) *Prologus minor.*
3) *Capitula.*
4) *Calculi.*
5) *Historia Britonum.*
7) *Civitates.*
8) *Mirabilia.*

Seul de sa classe, *seul de tous les mss.*, il contient les n°s 1. et 3. Les autres mss. de sa classe contiennent les n°s 2. 4. 5. 7. 8; dans plusieurs d'entre eux, le n° 2. a été ajouté après coup. Ni lui ni aucun de sa classe ne contient les *Genealogiæ regum Saxonum* (n° 6 ci-dessus).

Le ms. Harléien, le plus ancien des mss. de la première classe, et qui a servi de base à l'excel-

lente édition de Stevenson (in-8°, Londres, 1838), contient :

4) *Calculi.*

5) *Historia Britonum.*

6) *Genealogiæ Saxonum cum aliis calculis.*

7) *Civitates.*

8) *Mirabilia.*

Cette classe est de beaucoup la plus nombreuse, ne comptant pas moins de dix-sept mss. Dans ce nombre, il en est trois (deux du XIIe siècle, un du XIIIe, cotés B. C. F. dans Stevenson) qui ne renferment pas le n° 4 (*Calculi*), et commencent immédiatement par les mots : *Britannia insula.* Onze autres, au contraire, contiennent les n°s 4. 5. 7. 8., mais non le n° 6. (*Geneal. Sax.*)

Le ms. du Vatican, type de la seconde classe, publié en Angleterre par Gunn en 1819, ne contient que les n°s 4. 5. et 7, mais de telle sorte que le n° 7 se trouve intercalé dans le premier paragraphe du n° 5, qui renferme, comme je l'ai dit, la description de l'île de Bretagne; en sorte que l'ordre des matières de ce ms. peut être ainsi figuré :

4) *Calculi.*

7) *Civitates.*

5) *Historia Britonum.*

Un ms. de cette classe, conservé à la Bibliothèque Royale de Paris (coté O. dans Stevenson), et qui semble avoir été transcrit au XIIe siècle sur un

autre plus ancien que celui du Vatican, concorde pourtant entièrement avec ce dernier, à cela près qu'il ne contient pas le n° 4 (*Calculi*), mais seulement :

7) *Civitates*, placé comme dans le ms. du Vatican.

5) *Historia Britonum*.

8. — Il est assez évident que les morceaux qui ne se trouvent pas dans tous les mss. ne faisaient point partie de l'œuvre primitive, telle qu'elle était en sortant des mains de l'auteur; car le génie des copistes du moyen âge, surtout en matière d'histoire légendaire et fabuleuse, les portait bien plus — tout le monde le sait — à ajouter qu'à retrancher. Et s'il était là-dessus besoin d'une nouvelle preuve, nous la trouverions immédiatement dans les mss. de Nennius de la 3e classe, dont le texte ou les marges ont reçu un nombre considérable d'interpolations manifestes, jugées telles par tout le monde.

D'après cela, nous devons rejeter immédiatement, comme n'appartenant ni à l'*Histoire des Bretons* ni à son auteur :

1) *Prologus major*.
2) *Prologus minor*.
3) *Capitula*.
4) *Calculi*.
6) *Genealogiæ Saxonum*.
8) *Mirabilia Britanniæ*.

et nous ne devons conserver que :

5) *Historia Britonum*.

7) *Civitates*.

9. — Il suffit de lire les *Genealogiæ regum Saxo-*

num et les *Mirabilia* pour se convaincre que ce sont là deux opuscules entièrement distincts de l'*Historia Britonum* par leur forme et leur objet. Aussi les copistes, comme on l'a vu, les ont, selon leur caprice, omis ou transcrits. C'est ce qu'exprime fort bien un passage interpolé du ms. de Cambridge, où le copiste interpolateur fait parler ainsi le prétendu Nennius :

« Cum magistro meo, id est Beulano presbytero, « inutiles visæ sunt *Genealogiæ Saxonum* et alia- « rum genealogiæ gentium, nolui eas scribere; sed « de *Civitatibus* et *Mirabilibus* Britanniæ insulæ, *ut* « *alii scriptores ante me scripsere*, scripsi. » (Édit. Petrie, dans les *Monumenta Historica Britannica*, t. Ier, p. 76-77.)

Il est difficile à un faussaire d'y mettre plus de maladresse, ou, si l'on veut, de naïveté : il transcrit la liste des *Cités* et le traité des *Merveilles* « *comme les autres scribes les ont transcrits avant lui;* » mais quant aux *Généalogies*, il s'en prive, parce qu'elles lui semblent inutiles, ou plutôt peut-être parce que l'exemplaire d'après lequel il faisait sa copie ne les contenait pas; car les *Généalogies* ne sont que dans six des mss. qui nous restent, au lieu que les *Cités* et les *Merveilles* se trouvent dans tous, moins deux (le ms. du Vatican et le ms. de Paris coté O. dans l'édit. Stevenson).

D'après la manière dont on parle du roi Arthur dans les *Mirabilia*, cet opuscule ne peut guère être

plus vieux que le xe siècle; ce n'est qu'une collection de fables et de superstitions populaires, curieuses seulement pour les renseignements topographiques qu'on y trouve. Gale l'avait omis; Stevenson et après lui Petrie l'ont édité.

10. — Les *Généalogies* sont une pièce d'un genre tout différent, et certainement le morceau le plus authentique, le plus précieux pour l'histoire de toute cette mosaïque bigarrée baptisée du nom d'*Histoire des Bretons*. Les Généalogies proprement dites n'apprennent rien de nouveau; mais l'auteur y a joint et mêlé un bref récit des principales batailles livrées entre les Bretons et les Angles du Northumbre, de 547 environ à 655, et ce fragment d'histoire est des plus intéressants. Il s'accorde parfaitement avec Bède et avec la *Chronique Saxonne*, mais y ajoute beaucoup de renseignements curieux. On ne peut douter que son auteur ne fût un Breton du Nord, habitant entre la Dee et la Clyde, dans cette partie de l'île où les indigènes se maintinrent indépendants jusque vers le xe siècle, et qui aujourd'hui forme les comtés de Lancastre, Westmoreland, Cumberland, et l'Écosse méridionale jusqu'à Édimbourg. Tous les lieux dont il nous parle sont désignés par leurs anciens noms bretons, absolument différents des noms saxons qui existaient déjà, qu'on trouve dans Bède et dans la *Chronique Saxonne*. Les *Généalogies* ont dû être écrites ou plutôt achevées d'écrire vers 685-690; on y ajouta

au VIIIe siècle quelques noms de princes qui portent la suite des rois de Mercie jusqu'en 716, et de ceux du Northumbre jusqu'en 738. Quant aux calculs chronologiques, depuis la Création jusqu'à Vortigern, qui se trouvent cousus à ces *Généalogies*, ils sont d'une origine très-différente : cela se sent à première vue, et leur forme ressemble tellement à celle des *Calculi* (n° 4) qu'on ne peut vraiment hésiter à les croire, comme ces derniers, sortis de la plume de l'un des copistes de l'*Historia Britonum*.

11. — Il est aisé de démontrer la fausseté des deux préfaces (*Prologus major*, *Prologus minor*). Dans l'une et dans l'autre, Nennius est censé parler et se donner pour l'auteur de l'*Histoire des Bretons*. D'ailleurs, la petite n'est qu'un abrégé de la grande. Dans celle-ci, Nennius déclare qu'il a composé son œuvre en l'an de l'Incarnation 858, le 24e du règne de Mervin, roi des Bretons (1). Or, dans le ms. de Cambridge F. f. i. 27, le seul, je l'ai déjà dit, qui donne la grande préface, on trouve, dans les *Calculi* qui précèdent immédiatement l'*Historia Britonum* proprement dite, cette supputation :

« A Passione Christi peracti sunt anni DCCC., ab « Incarnatione autem ejus anni sunt DCCC.XXXII. » (Éd. Petrie, M. H. B., p. 53.)

(1) « Egimus itaque hæc, octingentesimo LVIII. anno Dominicæ Incarnationis, XX. vero quarto Mervini regis Britonum. » Édit. Petrie, M. H. B. p. 48.

Si les *Calculi* sont l'œuvre d'un copiste, comme cela ne semble pas douteux, l'*Historia Britonum* a donc été composée avant 832; si les *Calculi* sont l'œuvre de l'auteur lui-même, il écrivait donc précisément en 832. De toute façon, la date de 858 est fausse. — Pour ce qui est du roi Mervin, on ne connaît que deux princes bretons de ce nom dans le IXe siècle, l'un qui mourut en 844, l'autre en 903 (*Annales Cambriæ*, *M. H. B.*, p. 835, 836, 844) : il semble impossible d'admettre que ce dernier ait pu commencer de régner dès 834. — Enfin, ce qui achève de prouver l'imposture des deux préfaces, c'est que divers auteurs du XIIe siècle, qui ont cité, transcrit ou abrégé divers passages de l'*Historia Britonum*, ou la tiennent pour un ouvrage anonyme, comme Guillaume de Malmersbury (vers 1125) et Henri de Huntingdon (avant 1137), ou l'attribuent à Gildas, comme ailleurs le même Henri, et Geoffroi de Monmouth (vers 1150). Or, aucun des mss. contenant l'une ou l'autre des préfaces n'est antérieur à la fin du XIIe siècle; c'est donc à cette époque précisément que furent forgées ces deux pièces, sur lesquelles uniquement repose l'opinion qui fait Nennius auteur de l'*Historia Britonum*.

12. — A peine est-il besoin de démontrer que les Sommaires des chapitres (*Capitula*) sont une autre pièce fabriquée après l'ouvrage et par une autre main : tout le monde en convient, ou peu

s'en faut. D'abord on ne les trouve que dans un seul ms. (celui de Cambridge); puis ils ne concordent pas avec l'ouvrage lui-même. Ainsi, la table des chapitres contient, entre autres, ces trois sommaires :

« XXIX. Quando S. Germanus, fidem prædicatu-
« rus, Britanniam venerit, et *Pelagianam hæresim*
« *extirpavit*, *damnavit*, *et omnino destruxit*. (M. H. B., p. 50.)

« XXXVI. Qualiter rex Gortigernus *Romwennam*,
« filiam Hengisti, admaverit et duxerit, et Cantiam
« sibi in dotem dederit. » (*Ibid.*)

« XLVIII. De *secundo adventu S. Germani* in
« Britanniam. » Etc. (*Ibid.*, p. 51.)

Or, l'*Historia Britonum* ne dit pas un seul mot de l'hérésie pélagienne, ni même des luttes de saint Germain contre aucune hérésie; elle ne parle point non plus de son second voyage dans l'île de Bretagne; elle ne dit point le nom de la fille d'Hengist. Mais Geoffroy de Monmouth l'appelle effectivement *Rowenna*, et l'on doit croire que c'est de là que l'auteur des *Capitula* a tiré ce nom, ce qui mettrait la fabrication de cette pièce, comme celle des deux préfaces, vers la fin du XIIe siècle.

13. — Les *Calculi* sont certainement plus anciens; s'ils n'existent pas dans tous les mss., ils se trouvent dans la plupart. Ils n'en sont pas moins l'œuvre de divers copistes, au nombre de quatre au moins, qui les ont remaniés successivement.

On y trouve, comme nous l'avons déjà dit, le calcul de l'année même où cette partie de l'ouvrage a été écrite. Si ce morceau était de l'auteur primitif de l'*Historia Britonum*, tous les mss. évidemment indiqueraient la même année : là où il n'y a qu'un auteur, il ne peut y avoir qu'une date. Or, il n'en est point ainsi, et les mss. connus nous donnent jusqu'à quatre dates différentes.

En effet, le ms. Harléien porte :

« A Passione Christi peracti sunt anni DCC.XCVI., « ab Incarnatione autem ejus anni sunt DCCC.XXXI. » (Édit. Stevenson, p. 6.)

Le ms. de Cambridge :

« A Passione etc... anni DCCC., ab Incarna- « tione etc., anni sunt DCC.XXXII. » (M. H. B., p. 53.)

Un ms. conservé dans la bibliothèque du chapitre de Durham (marqué B. ii. 35), — coté N. dans Stevenson et C. dans Petrie, écrit au XIIIe siècle selon Stevenson, à la fin du XIIe suivant Petrie, — porte :

« A Passione... anni DCCC.LXXIX.; ab Incarna- « tione... anni sunt DCCCC.XII. » (Édit. Stevenson, p. 6, notes 2 et 4).

Tous les autres mss. donnent l'une ou l'autre de ces trois dates, excepté celui du Vatican, qui porte :

« A Passione... anni DCCCC.XLVI, ab Incarna- « tione.... anni sunt DCCCC.LXXVI., et Vtus annus « Eadmundi regis Anglorum. » (M. H. B., p. 53, note 6; édit. Stevenson, p. 5, note 7.)

Ainsi, en ne tenant compte que des années de l'ère vulgaire, qui part de l'Incarnation, nous avons déjà ici les dates de quatre transcriptions différentes, exécutées en 831, 832, 912, 976.

Mais dans le ms. du Vatican, l'année où écrit le copiste se trouve liée à l'an cinquième du règne d'Edmond, roi d'Angleterre. Or, Edmond régna précisément de 941 à 946 de l'Incarnation; par conséquent, sa cinquième année est 945-946. Il faut donc croire que le scribe, écrivant en cette année-là, avait mis simplement : « *Ab Incarna-* « *tione autem Christi peracti sunt anni* DCCCC.XLVI., « *et* [*ille est*] *V*^{tus} *annus Eadmundi regis Anglo-* « *rum.* » Sur quoi un copiste plus récent et trop avisé, ayant remarqué qu'en d'autres passages de l'*Historia Britonum* les dates sont prises à partir de la Passion de N.-S., aura cru très-sagement faire en corrigeant celle-ci comme on la trouve dans le ms. du Vatican, au lieu qu'il n'a fait en réalité qu'une lourde bévue. Mais je n'en crois pas moins que la date de cette dernière transcription doit être 946 et non 976.

Ainsi, les *Calculi* nous permettent de constater l'existence de quatre transcriptions fort anciennes, dont la première remonte à 831.

14. — Ayant donc prouvé jusqu'à l'évidence que les deux prologues, les *Capitula*, les *Calculi* ne faisaient pas plus partie de l'œuvre primitive que les *Généalogies* et les *Merveilles*, nous allons re-

chercher dans ce qui nous reste après cette élimination, — c'est-à-dire dans l'*Historia Britonum* proprement dite, car les *Civitates* ne sont rien qu'une liste de 28 ou de 33 noms (selon les mss.), — nous allons rechercher quelque renseignement capable d'indiquer l'époque de la composition primitive, en nous souvenant que cette époque doit être nécessairement antérieure à 831, puisque, dès 831, il y eut une transcription de l'œuvre originale.

15. — Après avoir rapporté les traditions vraies ou fausses relatives à l'origine des Bretons et des Scots (§ 10-15 édit. Stevenson, III-IX éd. Petrie), l'auteur de l'*Historia Britonum* s'arrête pour poser, si l'on peut dire, quelques jalons chronologiques :

« Les Bretons (dit-il) vinrent en Bretagne dans le « troisième âge du monde; les Scythes, c'est-à-dire « les Scots, occupèrent l'Irlande dans le qua- « trième... Et après un très-long espace de temps, « les Romains conquirent la souveraineté de tout « l'univers (§ 15 Stev., X Petr.). — Depuis la pre- « mière année que les Saxons vinrent en Bretagne « jusqu'à l'année quatrième du roi Mervin, on « compte 429 ans. De la naissance de N.-S. J.-C. « à l'arrivée de saint Patrice chez les Scots, 405 « ans. De la mort de saint Patrice à celle de sainte « Brigitte, 60 ans; et de la naissance de saint « Coulm à la mort de sainte Brigitte, 4 ans. » (§ 16 Stev., XI Petr.)

Jusqu'ici, c'est évidemment l'auteur qui parle :

le discours se suit, et l'on conçoit aisément qu'ayant jugé nécessaire de marquer l'époque de l'arrivée des Bretons et des Scots dont il vient de parler, celle de la domination romaine dont il va nous entretenir tout-à-l'heure, une fois lancé dans les renseignements chronologiques, l'historiographe ait indiqué de suite les dates les plus importantes des annales bretonnes et irlandaises après la fin de la domination romaine : en Grande-Bretagne, la venue des Saxons; en Irlande, la prédication chrétienne et les premiers saints. — Mais en cet endroit, voici que l'un des copistes de l'*Historia Britonum*, se jugeant plus savant que l'auteur dont il transcrit l'œuvre, l'interrompt pour corriger ses chiffres en ces termes :

« Le commencement de ce calcul doit être fait « ainsi : de l'Incarnation de N.-S. à la venue de « saint Patrice en Hibernie, on compte 23 cycles « de 19 ans, qui font ensemble le nombre de 438 « ans. Et de la venue de saint Patrice au cycle « de 19 ans dans lequel nous sommes, il y a « 22 cycles, c'est-à-dire 421 ans, y compris « deux ans pris sur la période suivante pour aller « jusqu'à l'année où nous sommes. » (§ 16 Stev., XI Petr.)

On remarquera que ce redresseur de calculs se trompe : 23 cycles de 19 ans ne font pas 438, mais 437; 22 cycles de 19 ans font 418, et 2 ans de plus 420, au lieu de 421.

16. — Mais ce n'est pas assez de traduire, il faut citer le texte :

« A primo anno quo Saxones venerunt in Bri-
« tanniam usque ad annum quartum Mermini (*vel*
« Mervini) regis supputantur anni CCCC.XXIX. A Na-
« tivitate Domini usque ad adventum Patricii ad
« Scotos CCCC.V. anni sunt. A morte Patricii usque
« ad obitum S. Brigidæ LX. anni. A nativitate Co-
« lumbæ usque ad mortem S. Brigidæ IV. anni
« sunt. — Initium compoti : XXIII. cycli decemno-
« vennales ab Incarnatione Domini usque ad adven-
« tum Patricii in Hiberniam, et ipsi annos efficiunt
« numero CCCC.XXXVIII. Et ab adventu Patricii ad
« cyclum decemnovennalem in quo sumus XXII. cy-
« cli sunt, id est, CCCC.XXI.; sunt II. anni in og-
« doade (1) usque in hunc annum in quo sumus. »
(Ed. Stevenson, p. 14, cf. M. H. B., p. 57.)

Que la dernière partie de ce texte, depuis les mots *Initium compoti*, soit une interpolation, cela saute aux yeux. Celui qui a fait cette supputation a eu pour but évident de contrarier et rectifier le premier calcul, puisqu'il compte de l'Incarnation à saint Patrice 438 ans, là où le premier calcul n'en met que 405. — En outre, si l'on additionne les

(1) *Ogdoas* est, à proprement parler, une période de huit années; il semble, d'après cela, que ce computiste subdivisait le cycle de 19 ans en trois périodes, les deux premières de 8 ans, la dernière de 3.

nombres qu'il donne, 438 ans de J.-C. à saint Patrice, et 421 ans de saint Patrice à l'année où est fait le calcul, cela nous mène à l'an de l'Incarnation 859. Or, nous avons vu plus haut, par le texte des *Calculi*, qu'une transcription de l'*Historia Britonum* fut exécutée dès 831 : donc le calculateur de 859 ne peut être l'auteur de l'*Historia*, mais un interpolateur, et probablement un nouveau copiste. — Enfin la dernière partie de ce texte, depuis *Initium compoti*, manque dans le ms. du Vatican.

17. — C'est donc seulement dans la première partie de ce texte, placée avant *Initium compoti*, qu'il faut chercher quelque indication propre à nous faire connaître l'époque de l'auteur de l'*Historia Britonum*. Or, cette indication se trouve justement dans les trois premières lignes :

« A primo anno quo Saxones venerunt in Britan-
« niam *usque ad annum quartum Mermini regis*
« supputantur anni CCCC.XXIX. »

Pourquoi fait-on aboutir cette supputation à la quatrième année du roi Mervin, qui ne fut d'ailleurs marquée par aucune sorte d'évènement notable? On n'en peut donner qu'un seul motif; c'est que cette quatrième année de Mervin était précisément celle où écrivait l'auteur.

Or, une des anciennes chroniques des Bretons de Galles, le *Brut y Twysogion*, connu aussi sous le nom de *Chronique du pays de Gwent*, nous apprend que ce roi Mervin, dont les *Annales de Cambrie*

mettent la mort en l'an 844 (M. H. B., p. 835), avait commencé de régner en 818 (1). Donc la quatrième année de son règne tombait en 821-822, et c'est par conséquent en 822 que l'on doit placer la composition de l'*Historia Britonum*.

Ce texte prouve aussi que, dans l'opinion de l'auteur, les Saxons étaient venus en Grande-Bretagne, pour la première fois, 429 ans avant 822, c'est-à-dire en 393 de J.-C. — Nous reviendrons sur cette date.

18. — L'époque de la composition primitive étant fixée, il convient de revenir sur celles des plus anciennes transcriptions.

L'interpolation ci-dessus *Initium compoti* etc. nous en fournit une, 859, ou, si l'on corrige le calcul du copiste, 857.

(1) Le texte de cette chronique vient d'être récemment publié à Londres par les soins de l'Association Archéologique du pays de Galles (*Cambrian Archæological Association*), sous ce titre : « Brut y Twysogion, the Gwentian Chronicle of Caradoc of Llancarvan, with a translation by the late Aneurin Owen. London, J. Russel Smith, 1863 » (in-8°). Le passage relatif à Mervin est ainsi conçu : « *Oed Crist* 818, *y dechreues Merfyn Frych* « *ac Essylt ei wraig wladychu Gwynedd a Phowys* » (p. 10). Vis-à-vis (p. 11), Owen traduit en anglais : « A. D. 818, Mervyn the Freckled and Essylt his wife began to reign over Gwynedd and Powys. » C'est-à-dire : « En l'an de N. S. 818, Mervin le Roux (ou, plus exactement, au visage tacheté de rousseurs) et sa femme Yseult commencèrent à régner sur la Vénédocie et sur le pays de Powys. »

Les *Calculi*, on l'a vu plus haut, nous en avaient donné quatre : 831, 832, 912, 946.

Le copiste, qui travaillait en l'an 912, a pris soin de nous instruire que cette année était la trentième du règne d'Anaraut, roi de Vénédocie (en breton *Gwéned*), qui est le pays aujourd'hui appelé North-Wales (1). Les *Annales de Cambrie* nous montrent que cet Anaraut mourut en 915 (M. H. B., p. 836). Mais un scribe bien plus récent, qui avait à la fois sous les yeux, pour faire sa copie, la transcription de 912 et celle de 832, a mis dans les *Calculi* cette dernière date seule, en maintenant le synchronisme de la 30e année d'Anaraut, ce qui est absurde. Je fais cette remarque pour éviter les méprises que cette bévue pourrait engendrer.

A peine est-il besoin de faire observer que le faussaire du XIIe siècle, qui a fabriqué sous le nom de Nennius la grande préface (*Prologus major*), a pris sa date de 858 dans l'interpolation *Initium compoti*, et dans la partie non interpolée de ce chapitre la mention des années du règne de Mervin; mais je ne saurais dire pourquoi il lui a plu de substituer la 24e année de ce roi à la 4e.

(1) « A Passione Christi peracti sunt anni 879 ; ab Incarnatione autem ejus anni sunt 912, usque ad tricesimum annum Anaraught regis Monæ, id est Mon, qui regit modo regnum Wenedoticæ regionis, id est Gwyned. » Ed. Stevenson, p. 6, note 4 ; cf. M. H. B., p. 53.

19. — Enfin le ms. du Vatican et quelques autres de sa classe nous font connaître l'époque d'une autre transcription, qui semble la plus récente de toutes celles dont les copistes ont jugé à propos de nous marquer la date. Tout à fait à la fin du texte de l'*Historia Britonum*, on trouve dans ce ms. la la note suivante, qui n'existe dans aucun ms. des deux autres classes :

« Quando Gratianus Equantius consul fuit in « Roma, quia tunc a consulibus Romanorum totus « orbis regebatur, Saxones a Vortigerno, anno post « Domini Passionem CCC.XLVII., suscepti sunt. Ad « hunc, quem nunc scribimus, annum DC.XLVII. nu- « meramus. » (M. H. B., p. 74, note 12.)

Cela veut dire évidemment que depuis l'an 347 après la Passion, jusqu'à l'année où cette note a été écrite, il s'est écoulé 647 ans ; en d'autres termes, que cette note a été écrite en l'an 994 de la Passion, qui répond à 1024 de l'ère vulgaire, prise de l'Incarnation.

Je ne sais comment, d'après cela, le savant M. Th. Duffus Hardy, auteur de l'introduction du t. Ier des *Monumenta Historica Britannica*, a pu voir dans le texte ci-dessus qu'il avait été écrit en l'an 647 de la Passion, correspondant, selon lui, à 674 de l'Incarnation. La construction des deux phrases résiste entièrement à cette interprétation, d'autant plus illégitime que le ms. du Vatican répète la même date en un autre lieu, en des termes

encore plus clairs, si c'est possible. A propos de l'arrivée des Saxons en Bretagne sur l'appel de Vortigern, ce ms. et la grande majorité des mss. de toutes les classes portent :

« Saxones a Gortigerno suscepti sunt anno « CCC.XLVII. post Passionem Christi. » (§ 31 éd. Stevenson, XXIX éd. Gale et Petrie.)

Mais le ms. du Vatican et les deux autres de sa classe ci-dessus mentionnés ajoutent seuls, immédiatement après le mot *Christi* :

« A tempore quo advenerunt primo ad Britanniam Saxones usque [ad primum imperii annum regis Eadmundi DC.XLII.,] ad hunc, in quo nos scribimus, annos traditione seniorum DC.XLVII didicimus, [quippe quia iste imperii quintus antedicti regis est annus]. »

Par les deux membres de phrases placés entre crochets, on voit que ce scribe faisait sa copie sur la transcription exécutée en la 5e année du roi Edmond, c'est-à-dire en 946, et qu'il a conservé ce synchronisme, quoi qu'il ne fût plus alors qu'une grosse bévue chronologique. Nous avons déjà vu quelque chose d'analogue à propos du roi Anaraut.

Mais, écartant les deux membres de phrase mis entre crochets, il reste :

« Saxones... suscepti sunt anno 347 post Passio-
« nem Christi A tempore quo advenerunt... Saxo-
« nes usque ad hunc (annum) in quo scribimus,
« annos traditione seniorum 647 didicimus. »

C'est-à-dire : « Les Saxons furent reçus en Bre-
« tagne par Vortigern en l'an 347 après la Passion.
« Depuis l'époque de la première arrivée des Saxons
« en Bretagne jusqu'à l'année dans laquelle nous
« écrivons, nous savons par la tradition des anciens
« qu'il y a 647 ans. »

Et l'on vient de dire que l'époque de la première arrivée des Saxons en Bretagne est l'an 347 de la Passion.

20. — Donc les mss. nous font connaître les dates de six transcriptions anciennes de l'*Historia Britonum*, lesquelles furent exécutées successivement dans les années de l'ère vulgaire

831 (ms. Harléien).

832 (ms. de Cambridge).

857 ou 859 (tous les mss. excepté celui du Vatican).

912 (ms. du Chapitre de Durham, N. de Stevenson).

946 (ms. du Vatican).

1024 (ms. du Vatican).

Il est assez important de fixer ces dates, parce qu'il est évident que les premiers transcripteurs se sont permis assez fréquemment d'altérer le texte, et même d'y insérer des passages considérables par eux fabriqués.

Je parle ici, bien entendu, du texte le plus ancien qui nous reste, car j'ai déjà dit que toute une classe de manuscrits, dont celui de Cambridge (F.

f. i. 27) est le type, sont farcis d'interpolations non moins audacieuses mais bien plus récentes, qui, comme les deux Prologues et les *Capitula*, ne remontent tout au plus qu'à la fin du XIIe siècle.

21. — Nous connaissons donc la date, non-seulement de la rédaction de l'ouvrage, mais aussi de ses plus anciennes transcriptions, de celles qui peuvent avoir farci le texte primitif de passages interpolés. Il faut maintenant faire connaître l'ouvrage lui-même par une analyse un peu développée, qui nous donnera peut-être le moyen de découvrir quelques-unes des interpolations.

Nous avons reconnu plus haut (§ 4 ci-dessus) dans l'*Historia Britonum*, six parties principales. Il convient de les réduire à cinq, car la vie abrégée de saint Patrice, intercalée entre l'histoire de Vortigern et celle du roi Arthur, doit être rangée sans hésitation parmi les morceaux interpolés. Non-seulement elle constitue un hors-d'œuvre, sans rapport avec ce qui précède et avec ce qui suit; mais dans l'un des plus anciens ms., celui du Vatican, elle se trouve rejetée tout à fait en dehors du texte de l'*Historia*, qui se termine par la note chronologique ci-dessus rapportée (§ 19) : « Quando « Gratianus Equantius consul fuit in Roma, » etc., au bout de laquelle le copiste ajoute cette formule finale :

« Et quicumque hoc legerit in melius augeatur, « præstante Domino nostro Jesu Christo, qui cum

« coæterno Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat « Deus per infinita sæculorum sæcula. Amen. » (M. H. B., p. 74, note 12.)

Et c'est seulement après cette formule, indiquant incontestablement la conclusion de l'œuvre, que le scribe transcrit la vie de saint Patrice, au pied de laquelle il écrit : « *Explicit de S. Patricio episcopo.* » (Ed. Stevenson, p. 47, note 8.) Nouvelle preuve de la distinction complète existant entre cette vie et le texte primitif de l'*Historia*.

L'*Historia Britonum* se divise donc en cinq parties seulement, savoir :

1° Description de l'île de Bretagne, *Descriptio Britanniæ*. (§ 7-9 Stev., II Petrie.)

2° Origine des Bretons et des Scots, *Origo Britonum Scotorumque* (§ 10-18 Stev., III-XIII Petr.).

3° Histoire de la domination romaine en Bretagne, *Britannia sub Romanis*. (§ 19-30 Stev., XIV-XXVII Petr.)

4° Histoire du roi Vortigern, comprenant l'établissement des Saxons et la mission de saint Germain en Grande-Bretagne, *Historia Guorthigerni*. (§ 31-49 Stev., XXVIII-LIV Petr.)

5° La lutte des Bretons contre les Saxons sous les ordres du roi Arthur, *Arthuri gesta*. (§ 56 Stev., LXIII-LXV Petr.)

22. — *Britanniæ descriptio* (§ 7-9 Stev., II Petr.). Cette description n'est guère qu'une sorte de commentaire de celle de Gildas, au § 1 de son *Historia*.

Là où Gildas n'a mis que des traits généraux, Nennius ajoute quelques noms propres. Il semble aussi avoir pris dans Bède l'énumération des races établies en Bretagne : Bède énumère les langues qui y sont parlées, il en compte cinq : « Anglorum vide-« licet, Brittonum, Scottorum, Pictorum et Latino-« rum. » (*Hist. eccl. Angl.*, l. I, c. 1.) Nennius parle des peuples, et, retranchant nécessairement les Latins, il en compte quatre : « In ea habitant quatuor « gentes : Scotti, Picti, Saxones, atque Britones. » (§ 7 Stev., II Petr.)

Presque tous les mss., excepté celui du Vatican, répètent, d'après Gildas, qu'il existait dans l'île de Bretagne 28 cités (*civitates*), dont ils ne donnent pas les noms, la liste des cités se trouvant rejetée, comme je l'ai déjà dit, tout à fait en dehors de l'*Historia*, et même dans plusieurs mss. jusqu'après les généalogies saxonnes. Cela doit faire croire que cette liste, donnée dans tous les mss., et aussi ancienne au moins que l'*Historia*, n'est cependant pas du même auteur.

Toutefois le ms. du Vatican et le ms. 165 de la Bibliothèque Royale de Paris (Suppl. lat.) ont introduit la liste des cités dans le texte même de la description de l'île de Bretagne; seulement, au lieu de 28, ils en donnent 33; ce qui ne s'accorde ni avec Gildas ni avec aucun des autres mss., — comme suit :

« Britannia insula a quodam Bruto consule Ro-

« mano vocatur..... Et in ea sunt XXXIII. civitates, « I. Cair Hebrauc, II. Cair Ceint, III. Cair Gur- « coc, » etc. (M. H. B., p. 54, note 1.)

Cette différence dans la place et dans le nombre des cités me confirme encore dans l'idée que ces listes ne sont point de l'auteur de l'*Historia* : si elles étaient de lui, elles auraient dans tous les mss. le même nombre de noms et la même place.

22. — *Britonum Scotorumque et Pictorum origo* (§ 10-18 Stev., III-XIII Petr.). On a vu tout-à-l'heure que dès la première ligne de sa description de l'île de Bretagne, l'auteur dit qu'elle tire son nom « d'un certain Brutus, *consul romain.* » Toutefois, il existait deux versions sur ce Brutus, premier père des Bretons, et l'auteur a soin de nous en prévenir : « Si quis scire voluerit quo tempore « post diluvium habitata est hæc insula, hoc expe- « rimentum *bifarie* inveni. » (§ 10 Stev., III Petr.)

Suivant la première version, ce Brutus était un rejeton du pieux Énée par son second fils Silvius Posthumus, né en Italie de l'union de ce héros avec Lavinie, fille du roi Latinus. On ne fait point toutefois positivement Brutus fils de Silvius ; on nous dit seulement qu'il était de sa race, qu'il fut consul de Rome, soumit l'Espagne à l'autorité romaine, et après cette conquête occupa l'île de Bretagne qui se peupla de ses descendants, appelés, à cause de lui, Bretons.

Il y eut en l'an 616 de Rome (138 av. J.-C.) un

consul du nom de Décimus Junius Brutus, qui remporta en Espagne plusieurs victoires, notamment contre les habitants de la Lusitanie et de la Galice (1). Il y a évidemment quelque souvenir de ce fait dans la tradition ci-dessus.

Dans la seconde version, Brutus est très-formellement donné comme fils de Silvius. Ce fut un enfant de malheur qui tua sa mère en naissant, et plus tard, d'un coup de flèche envoyé par accident, son père lui-même. Ce dernier meurtre, quoique involontaire, l'ayant contraint à s'expatrier, il erra assez longtemps de plage en plage, et finit par arriver jusqu'à l'île qui reçut de lui ses habitants et son nom, — la Bretagne et les Bretons.

Il semble que la plupart des copistes ont trouvé la première version trop simple et trop naturelle : sauf celui du Vatican et deux ou trois de sa classe, tous les mss. ne portent que la deuxième, qui occupe dans l'édition Stevenson les § 10 et 11, répondant aux § III et IV de l'édit. de Petrie.

D'ailleurs, pour l'une et pour l'autre version, l'auteur invoque ce qu'il lui plaît d'appeler les *Annales des Romains* (2), par où il entend, ce semble, la Chro-

(1) « Mox etiam Decimus Junius Brutus de Gallæcis et Lusitanis triumphavit magna gloria. » Eutrop. Breviar. Hist. Rom. IV, 19.

(2) « In annalibus Romanorum sic scriptum est, » dit-il au début de sa narration. (§ 10 Stev. et III Petr.)

nique d'Eusèbe, de la traduction de saint Jérôme. Non que cette chronique mentionne Brutus, mais l'*Historia Britonum* lui emprunte évidemment presque tout ce qu'elle dit du règne, du temps et de la généalogie d'Énée, d'Ascagne, de Silvius et de Lavinie (1).

23. — L'*Historia Britonum* nous présente un peu plus loin (§ 17 et 18 Stev., XII et XIII Petr.), sur l'origine de Brutus et des Bretons, un second et même un troisième système.

Dans le second système (§ 17 Stev., XIII Petr.), Brutus prend le nom de *Brito* (génitif, *Britonis*), et descend de Japhet; il est fils d'Hisicion, fils lui-même d'*Alanus* ou *Alaneus*. Cet Alanus fut, nous dit-on, le premier de la race de Japhet qui vint en Europe. On nous donne même le détail des dix-huit générations par où il remontait jusqu'à Noé; et dans cette longue généalogie pas un nom latin, troyen ou mythologique, rien que des noms hébreux. On prétend cette généalogie extraite « des vieux livres des anciens Bretons (2). »

Mais de quels livres veut-on parler, quand Gildas nous affirme, dès le VIe siècle, qu'il n'existait déjà plus aucun livre breton sur l'histoire de sa patrie?

(1) V. ci-dessous § 32 la confrontation des textes de Nennius et de la Chronique d'Eusèbe.

(2) « Aliud experimentum inveni de isto Britto *ex veteribus libris veterum nostrorum.* » (§ 17 Stev., XI Petr.)

Évidemment l'inventeur de ce second système a obéi simplement au désir de rattacher le berceau de sa race à la tradition biblique; évidemment aussi cet inventeur n'est pas l'auteur primitif de l'*Historia Britonum*, qui, dès la première ligne de son œuvre, attribuait à sa race une origine exclusivement romaine, en ces termes déjà cités : « Britannia « insula a quodam Bruto, *consule Romano*, voca- « tur. »

Peu de temps après l'interpolation de ce système biblique, un autre transcripteur, remarquant l'opposition flagrante de ce système, non pas seulement avec le premier (que nous appellerons le système latin), mais encore avec la déclaration formelle du début de l'*Historia*, essaya de concilier cette contradiction au moyen d'un expédient qui ne manque pas d'habileté.

La généalogie de Brutus ou Briton jusqu'à Noé est donnée, dans le second système, de mâle en mâle : Briton, fils d'Hisicion, fils d'Alanus, fils de Sethevir ou Fetibir, fils d'Ougomun, fils de Thoi, etc. — Dans le troisième système, la généalogie masculine s'arrête à Alanus, pour suivre, à partir de là, la ligne féminine, ainsi : Alanus, fils de Réa Silvia, fille de Numa Pompilius, fils d'Ascagne, fils d'Énée. Nous voilà revenus à Énée, d'où nous remontons aisément à Dardanus par Anchise et Tros; mais il s'agit de retourner à Japhet, ce qui semble moins facile, et qui pourtant s'accomplit en faisant Darda-

nus fils, non de Jupiter, comme le veut la Fable, mais d'un personnage imaginé pour la circonstance et appelé Flisa, fils de Juvan, fils de Japhet.

L'auteur de ce troisième système qui cherche à concilier les deux autres, et que pour cela nous nommerons latino-biblique, a été si satisfait de son expédient qu'il l'appelle lui-même un tour d'adresse, *peritia*, et prétend, pour lui donner plus d'autorité, l'avoir trouvé dans une tradition remontant aux premiers habitants de l'île de Bretagne (1).

Pourtant, on ne pense pas à tout : ce conciliant interpolateur n'a pas pris garde que le système biblique met dix-sept générations dans la ligne masculine entre Alanus et Japhet, tandis qu'il n'en met lui-même que neuf dans la ligne féminine : différence certainement beaucoup trop forte.

Il n'a pas non plus pris garde que le système latin fait Brutus fils de Silvius et petit-fils d'Énée, pendant que lui-même le fait fils d'Hisicion, petit-fils d'Alanus et descendant d'Enéas seulement à la sixième génération.

Au lieu de concilier les deux premiers systèmes, le troisième les contrarie tous les deux. Toutefois, cette prétention conciliatrice, si clairement accusée par le mélange des générations trojano-latines aux générations bibliques, prouve d'une manière certaine

(1) « Hanc peritiam inveni ex traditione veterum qui incolæ in primo fuerunt Britanniæ. » (§ 17 Stev., XIII Petr.)

qu'il est postérieur à l'un et à l'autre. Si donc le système biblique est une interpolation, à plus forte raison celui-ci.

24. — Mais, comme il s'agit ici de deux chapitres qui font partie intégrante du texte de l'*Historia* dans tous les mss. venus jusqu'à nous, on ne saurait, je crois, trop multiplier les preuves de l'interpolation.

La place qu'ils occupent dans le texte est fort singulière. Naturellement, ils devraient venir immédiatement après l'exposé du système latin. Or, ils s'en trouvent séparés par toute l'histoire des origines pictiques et scotiques, et même par le calcul chronologique concernant la quatrième année du roi Mervin, saint Patrice, sainte Brigitte et saint Coulm, après lequel on revient, on ne sait pourquoi, aux origines bretonnes. Cela seul trahit l'interpolation.

Remarquons encore que l'auteur, après avoir dit dès son début que l'île de Bretagne tire son nom « d'un certain Brutus, consul romain, » et ajouté peu après qu'il a trouvé l'histoire de ce Brutus et de son arrivée en Bretagne racontée de deux façons (*bifarie*) dans « les Annales des Romains, » nous expose effectivement ces deux versions d'une même histoire, différentes dans le détail, concordantes, comme cela doit être, dans les traits principaux. Dès lors il a épuisé son programme, et il passe effectivement aux Scots et aux Pictes. Que viennent

donc faire ensuite ces deux nouvelles généalogies, qui contredisent la première, où Brutus ne peut plus être à aucun titre qualifié *consul romain*, dont l'une (le système biblique) change même le nom de *Brutus* en celui de *Briton*? Comment expliquer cette surcharge imprévue et superflue, évidemment étrangère au premier dessein de l'auteur, autrement que par une interpolation?

25. — Si l'on s'est tant arrêté sur ce sujet, c'est qu'il est de quelque intérêt de constater l'ordre dans lequel ces traditions fabuleuses se sont développées.

La plus ancienne, qui attribue aux Bretons une origine romaine ou latine, n'était pas encore née au VIe siècle : ni Gildas, ni les bardes de cette époque, dans leurs poëmes authentiques, n'y font la moindre allusion. Il en est de même de Bède, mort en 735. Cette tradition n'avait donc encore aucun crédit. Ainsi, c'est seulement vers la fin du VIIIe siècle qu'elle prévalut. — On peut croire qu'elle fut, sinon créée, au moins très-favorisée par l'imagination populaire, aspirant à relever la race bretonne si abattue, en en faisant une sœur de cette nation souveraine qui avait naguère possédé l'empire du monde.

L'inspiration ecclésiastique vint opposer à cette tradition celle qui rattache les Bretons aux origines bibliques, et qui dut être introduite dans l'*Historia Britonum* par un de ses plus anciens copistes.

Le système des origines bibliques ne parvint point

à gagner la faveur populaire; et c'est pour cela sans doute que quelque moine avisé du IXe siècle, voulant souder ensemble les deux traditions, tenta ce curieux compromis entre la Fable et la Bible, qui constitue le troisième système, dont le but est de faire partager à Noé et à Japhet la popularité d'Enée et d'Anchise.

Mais cet expédient ne semble pas avoir réussi. Le *Brut er Brenined* (Xe siècle) et son amplificateur latin, Geoffroi de Monmouth (XIIe siècle), n'admettent que les origines troyennes.

26. — *Origines pictiques.* (§ 12 Stev., V Petr.) — L'*Historia Britonum* n'a que quelques lignes pour les Pictes. Elle avait mis l'arrivée de Brutus en Bretagne au temps du grand-prêtre Héli, c'est-à-dire, selon Eusèbe, vers l'an du monde 4050, ou 1150 avant J.-C. Elle dit que les Pictes y vinrent 800 ans plus tard, par conséquent vers 350 avant J.-C., qu'ils occupèrent d'abord les Orcades, puis une région étendue dans le Nord de l'île de Bretagne, — et c'est tout.

27. — *Origines scotiques* (§ 13-15 Stev., VI-IX Petr.). L'exposé des origines scotiques est plus étendu. On sait que les Scots occupèrent d'abord l'Irlande, d'où ils passèrent, à une époque relativement moderne (au IVe siècle de l'ère chrétienne), dans la partie de l'île de Bretagne située au Nord du Forth et de la Clyde, qui a pris et retenu d'eux le nom d'Écosse.

Suivant l'*Histoire des Bretons*, les Scots vinrent d'Espagne, et voici comme elle raconte leur arrivée en Irlande.

Les deux premières émigrations, l'une aux ordres d'un certain Barthélémi (*Bartholomeus*, *Partholomeus*), et l'autre d'un certain Nimeth, n'eurent pas un heureux succès. Les mille personnes qui composaient la première, après s'être multipliées au quadruple, périrent toutes sans exception en une seule semaine. Quant aux compagnons de Nimeth, jetés par la tempête aux côtes d'Irlande, ils y demeurèrent longtemps (*per multos annos*); mais un beau jour le mal du pays les prit, et ils revinrent en Espagne. (§ 13 Stev., VI Petr.) Ainsi, jusqu'ici rien de fait.

Quelque temps après, une nouvelle expédition, forte de 30 navires portant chacun 30 hommes et 30 femmes, commandée par les trois fils d'un guerrier d'Espagne, vint aborder en Irlande. Après un séjour d'un an, ces émigrés virent surgir du sein des flots une tour de verre et, sur cette tour, des hommes auxquels ils adressèrent la parole sans en pouvoir tirer nulle réponse. Ils se décidèrent alors à assiéger cette tour. Ils allèrent donc l'attaquer avec tous leurs navires; mais à peine venaient-ils de débarquer sur l'îlot qui la portait, qu'elle s'abîma dans la mer avec eux tous, sans qu'il pût en échapper aucun. De tous leurs navires, un seul, trop battu de la tempête pour pouvoir tenir la mer,

n'avait point pris part à l'expédition, non plus que les trente couples qu'il portait : ces trente couples peuplèrent l'Irlande (§ 13 Stev., VII Petr.).

Toutefois, il vint encore d'Espagne depuis lors quelques émigrations scotiques. Nennius en énumère jusqu'à quatre. La première, commandée par Damhoctor, s'établit en Irlande. La troisième, celle de Builc, colonisa l'île de Man (*Eubonia*). Les deux autres s'établirent en Grande-Bretagne; l'une, celle d'Historeth, dans la contrée appelée depuis Dalrieda (comté d'Argyle et environs); l'autre, celle de Liethan dans le pays des Démètes (South-Wales), d'où ces intrus furent chassés plus tard (vers 400 de J.-C.) par le Breton Cunédag (§ 14 Stev., VIII Petr.).

Juste au moment où ce récit semble fini, il recommence (§ 15 Stev., IX Petr.). On vient de nous dire l'origine de la race scotique, sortie d'Espagne; maintenant on va nous dire celle de cette partie de la race hispanienne d'où sortirent les émigrations scotiques. Pendant que le peuple de Dieu habitait l'Égypte, un guerrier scythe chassé de son royaume vint s'y établir avec une nombreuse famille. Lorsque les Hébreux s'enfuirent et traversèrent la mer Rouge, les Égyptiens, comme on sait, les poursuivirent jusque dans les flots; mais le guerrier scythe refusa de s'associer à une telle persécution. Les Égyptiens périrent dans la mer; le guerrier scythe, devenu odieux au peuple d'Égypte, se vit chassé du pays et

se dirigea vers l'Ouest avec tous les siens. Longtemps lui et sa postérité errèrent le long des côtes septentrionales d'Afrique, toujours dans la direction de l'Occident. Enfin, ses descendants arrivèrent aux colonnes d'Hercule et passèrent en Espagne. Ce sont eux qui furent la souche des émigrations scotiques, dont la première aborda en Hibernie 1002 ans après le passage de la mer Rouge, dans le temps où furent institués à Rome les consuls après l'expulsion des rois (1). Selon la chronologie d'Eusèbe, que l'*Historia* suit ici très-certainement, cet évènement eut lieu en l'an de la Création 4700, avant Jésus-Christ 499, et le passage de la mer Rouge en 3690 de la Création : ce qui met la première venue des Scots en Irlande entre les années 507 et 499 avant Jésus-Christ, soit, si l'on veut, en 500.

Je ne crois pas que ce chapitre relatif au guerrier scythe soit interpolé, mais il est transposé; il devrait venir immédiatement après celui qui regarde les Pictes, et avant l'histoire des diverses émigrations conduites d'Espagne en Irlande par Barthélémi, par Nimeth, par les trois fils du guerrier hispanien, etc. Non-seulement c'est là l'ordre né-

(1) « Venerunt ad Hiberniam post mille et duos annos postquam mersi sunt Ægyptii in Rubrum Mare, in tempore quo regnabat Brutus apud Romanos, a quo consules esse cœperunt. » (§ 15 Stev., IX Petr.)

cessaire de la narration, puisque toutes ces émigrations étaient de la postérité du guerrier scythe; mais, en outre, ce chapitre commence précisément par la même formule qui, un peu plus haut, sert de début au récit des origines de la race bretonne (1).

28. — Je me suis arrêté sur ces traditions, parce que, si fabuleuses qu'elles semblent, elles n'en sont pas moins les plus anciennes qui nous restent sur les origines scoto-bretonnes.

Ainsi, au commencement du IXe siècle, on croyait que la Grande-Bretagne avait été peuplée 1150 ans, l'Irlande 500 ans, et les Orcades 350 ans environ avant la naissance de Jésus-Christ.

Bède qui, au siècle précédent, parle aussi de l'origine des Bretons, des Scots et des Pictes, a la prudence de n'assigner aucune date.

29. — *Historia Britanniæ sub Romanis.* (§ 19-30 Stev., XIV-XXVII Petr.) — L'histoire de l'époque romaine est étrangement travestie dans l'*Historia Britonum;* elle ne compte depuis César que sept empereurs romains qui aient régné sur la Bretagne

(1) « *Si quis scire voluerit quo tempore post Diluvium habitata est hæc insula* (Britannia), hoc experimentum bifarie inveni. » (§ 10 Stev., III Petr.) — « *Si quis autem scire voluerit quando vel quo tempore fuit inhabitabilis et deserta Hibernia,* sic mihi peritissimi Scottorum nunciaverunt. » (§ 15 Stev., IX Petr.)

selon la tradition bretonne, neuf selon la tradition romaine (1), savoir :

1° *Jules César* (§ 19, 20 Stev., XIV à XVI Petr.),

2° *Claude* (§ 21 Stev., XVII Petr.),

3° *Sévère* (§ 23 Stev., XIX Petr.),

4° Le tyran *Carausius* (§ 24 Stev., XX Petr.),

5° *Constance-Chlore*, étrangement défiguré (§ 25 Stev., XXI Petr.),

6° — Le tyran *Maxime* (§ 26 Stev., XXII Petr.),

7° — Le même Maxime, légèrement déguisé sous le nom de *Maximien* (§ 27 Stev., XXIII Petr.),

8° Un second *Sévère*, qui ne semble être que la répétition du premier (§ 27 Stev., XXIV Petr.),

9° *Constance* ou *Constantin*, qui paraît être un souvenir fort altéré de Constantin-le-Tyran (§ 27 Stev., XXV Petr.).

Les deux derniers noms sont ceux que l'*Historia* rapporte exclusivement à la tradition romaine.

30. — L'*Histoire des Bretons* met en 47 avant J.-C. la seconde expédition de César contre la Bretagne, qui est en réalité de l'an 54. Quoique Eusèbe n'ait point cette date, il semble pourtant que l'*Historia* s'est inspirée de sa chronologie. Elle contient sur les deux expéditions de ce conquérant dans l'île

(1) « *In veteri traditione seniorum nostrorum* septem imperatores fuerunt a Romanis in Britannia; *Romani autem dicunt* novem fuisse. » (§ 27 Stev., XXIII Petr.)

des détails additionnels au récit des *Commentaires*, qui ont au moins le mérite d'être vraisemblables.

On n'en saurait dire autant de cette assertion qui se rapporte au règne de Claude [1]: « In tem-« pore illius *quievit dari censum Romanis a Bri-« tannia*, sed britannicis imperatoribus redditum « est. » Ce qui se comprend d'autant moins que Claude nous est représenté, conformément à la vérité, comme vainqueur de la Bretagne. Et que peuvent être ces empereurs bretons, distingués des romains?

Entre Claude et Sévère, l'*Historia* place le baptême du roi Lucius et la conversion de toute la Bretagne, qu'elle met en 164 ou 167 de N.-S., sous le pape Evariste (§ 22 Stev., XVIII Petr.). Grossier anachronisme : saint Evariste fut pape de 100 à 109. Bède, au commencement du VIIIe siècle, avait aussi mentionné la conversion de Lucius (*Chronicon*, ap. M. H. B., p. 86-87, *Hist. eccl. gent. Angl.*, I, 4 et V, 24); mais il la met sous le règne de Marc-Aurèle (161-180) et le pontificat de saint Éleuthère (177-193); en quoi il ne fait que suivre le second *Catalogue des pontifes romains*, écrit en 530, et qui porte : « Eleutherius annis..... fuit « temporibus Antonini (Marc-Aurèle) et Commodi « (Lucius Verus), a consulatu Veri et Erenniani us-« que Paterno et Braduo. *Hic accepit epistolam a*

« *Lucio, Britanniæ rege, ut Christianus efficeretur* « *per ejus mandatum.* » (1)

L'empereur Sévère est mentionné à cause du mur fameux dont il couvrit, du côté du Nord, la Bretagne romaine; mais l'*Historia* semble confondre ce mur avec celui d'Antonin, dont l'emplacement, comme on sait, était tout autre (2).

Le tyran Carausius, postérieur d'environ 75 ans à l'empereur Sévère (3), figure dans l'*Historia Britonum* comme son successeur immédiat; on nous dit même qu'il vint en Bretagne tout exprès pour venger la mort de Sévère, tué par les Bretons, ce qui est faux de tout point.

Constance est donné pour fils de Constantin-le-Grand, dont il était le père. Car il s'agit bien ici de Constance-Chlore, puisqu'on le fait mourir en Bretagne. Selon les historiens romains, il mourut à York en 306; l'*Historia* soutient qu'on voyait (au IXe siècle) son tombeau chargé d'une inscription à Cair-Segeint, près Caernarvon (North-Wales); elle ajoute que ce bienfaisant Constance avait enfoui

(1) Boll., *Acta SS. April.*, I. Cf. C.-G. Schœll, *De ecclesiasticæ Britonum Scotorumque historiæ fontibus*, p. 23.

(2) Le mur de Sévère allait du golfe de Solway à l'embouchure de la Tyne, et celui d'Antonin de l'embouchure de la Clyde à celle du Forth.

(3) Sévère mourut à York en 211; Carausius prit la pourpre en 286.

dans le pavé de Cair-Segeint trois semences — semence d'or, d'argent et de cuivre, — pour garder à jamais de la pauvreté tous les habitants de cette ville.

Du sixième empereur, Maxime, on nous dit qu'il eut des entretiens avec saint Martin, et que de son temps furent établis les consuls et supprimés les Césars (1), ce qui ne laisse pas de surprendre un peu.

Du septième, Maximien (deuxième incarnation de Maxime), on nous apprend qu'il passa sur le continent avec toutes les troupes de l'île et quantité de Bretons; qu'il tua Gratien et refusa de laisser repasser en Bretagne les habitants de ce pays qui l'avaient accompagné en Gaule, auxquels il donna, dit-on, en compensation, « des régions considé-« rables s'étendant depuis l'étang qui occupe la « cîme du Mont-Jou jusqu'à la cité de Cantguic et « jusqu'au sommet occidental appelé Cruc-Ochi-« dient; ceux-là, ajoute l'*Historia*, sont les Bretons « d'Armorique, qui depuis lors jusqu'à présent ne « sont jamais revenus dans l'île (2). » C'est là la plus vieille mention de cette tradition mensongère qui installe en Armorique, en qualité de vainqueurs, dès 383-388, les Bretons, qui n'y arri-

(1) « A tempore illius consules esse cæperunt, et Cæsares nunquam appellati sunt postea. » (§ 26 Stev., XXII Petr.)

(2) *Hist. Brit.* édit. Stev. § 27, édit. Petrie § XXIII.

vèrent en fugitifs, expulsés par l'invasion saxonne, que soixante-quinze ans plus tard. Je n'insisterai pas sur ce passage : rien de moins certain que les limites de cette concession; tout le monde s'accorde à reconnaître dans *Cruc-Ochidient* le cap Saint-Mathieu; tous les éditeurs anglais voient dans le Mon-Jou le mont Saint-Bernard, et dans la cité de Cantguic le village de Quentawich en Picardie. A ce compte-là, ce ne serait point seulement la péninsule Armorique, ce serait la Gaule tout entière que Maxime eût concédée à ses Bretons. De telles fables ne se discutent pas.

Du huitième empereur, le second Sévère, on ne nous dit que le nom, et guère plus du neuvième, le second Constance, que plusieurs mss. appellent Constantin, dans l'intention apparente de l'identifier avec Constantin-le-Tyran, tout en donnant à son règne une étendue qui ne convient ni à celui-ci, ni à Constantin-le-Grand, ni à aucun des Constance.

31. — Après la mort du neuvième empereur, les Bretons, dit l'*Historia Britonum*, renversèrent la domination romaine dans leur île, où elle avait duré 409 ans (§ 28 Stev., XXV Petr.). Mais bientôt, pressés par les incursions des Scots et des Pictes, ils envoyèrent une ambassade aux Romains pour leur demander un secours qui leur fut accordé, et cela à deux ou trois reprises : en sorte qu'en ajoutant à la durée de la domination romaine sous les neuf empereurs ci-dessus, la période occu-

pée par les expéditions des Romains dans l'île après la mort du neuvième empereur, on arrive à un total de 444 ans suivant le ms. du Vatican, et suivant les autres, de 448 ou de 449 ans (1).

Entre ces trois chiffres, il est aisé de découvrir le bon. L'*Historia Britonum* dit, quelques lignes plus bas (§ 25 Stev., XXVIII Petr.), qu'après le renversement de l'autorité romaine en Bretagne il s'écoula quarante ans, durant lesquels les Bretons, continuellement exposés aux attaques des Pictes, des Scots et des Romains, furent dans des craintes perpétuelles (« Per XL. annos *sub metu* fuerunt ») jusqu'au jour où Vortigern, contre tous ces périls, invoqua le secours perfide des pirates saxons. — C'est donc pendant ces quarante années que les Bretons durent, à plusieurs reprises, implorer et recevoir l'aide des Romains contre les incursions picto-scotiques. Et en ajoutant ce chiffre de 40 à celui de 409, on a précisément 449.

Mais il s'agit de savoir ce qu'on doit entendre par ce chiffre de 409, qui marque, selon Nennius, la durée de l'autorité romaine en Bretagne jusqu'à la mort du neuvième empereur.

(1) *Hist. Brit.*, § 30 Stev., XXVIII Petr. Cf. éd. Stevenson, p. 23 et note 16; éd. Petrie dans les M. H. B., p. 62 et note 26. Le ms. Harléien por e 348 ans; c'est une erreur manifeste, pour 448.

Faut-il comprendre dans ce chiffre les 47 ans avant Jésus-Christ, écoulés depuis la seconde expédition de César, — ou croire que Nennius fait seulement entrer en ligne de compte les années de l'ère chrétienne? Avec un écrivain exact et soigneux, la première de ces deux interprétations serait seule admissible. Mais l'auteur de l'*Historia* est tout autre.

Il faut d'abord se rendre compte de la manière dont il composa son œuvre. Pour tout ce qui tient à l'histoire romaine, et surtout aux dates, il copie presque partout, et littéralement, les chroniques à sa portée, en premier lieu celle d'Eusèbe et de saint Jérôme, ensuite celle des deux Prosper (Prosper d'Aquitaine et Prosper Tyron); j'en donnerai la preuve un peu plus loin en confrontant un bon nombre de passages. Comme il trouve les dates dans ces chroniques il les coud à son récit, sans autre calcul ni réflexion. Ainsi, par exemple, Eusèbe met l'avènement de Jules César au pouvoir suprême vers l'an du monde 5150, ou (selon lui) 50 ans avant Jésus-Christ. Nennius place la seconde descente de César en Bretagne trois ans après son avènement, et il la date aussitôt de la 47e année avant Jésus-Christ, quoi qu'elle soit de la 54e.

Or, dans la chronique de Prosper Tyron, il lut, sous la 15e année d'Honorius et d'Arcadius, qui répond à 409 de Jésus-Christ, que les forces des

Romains en Grande-Bretagne avaient été complètement anéanties (1). Et il écrivit que l'autorité romaine fut renversée en Bretagne après 409 ans d'existence, croyant ainsi transcrire fidèlement Prosper, sans prendre garde aux 47 années avant Jésus-Christ, écoulées depuis la seconde expédition de César.

En réalité, cette concordance du chiffre de 409 donné par Nennius avec la date de Prosper est trop complète pour être fortuite. Et si Nennius a copié Prosper, les 409 années dont il parle n'appartiennent qu'à l'ère chrétienne.

Remarquez que si, au contraire, on y comprend 47 années avant J.-C., cela met la chute de l'empire romain en Bretagne à l'an 362, ce qui contredit non-seulement tous les historiens anciens, mais la chronique d'Eusèbe et de saint Jérôme, que Nennius suivait très-certainement, et qui témoigne que l'Empire se conservait encore en Bretagne en 375 (2).

Concluons de là que l'*Historia Britonum* met la chute de la domination romaine en Bretagne en 409 de notre ère; et, comme entre cet évènement et la

(1) « Arcadii et Honorii XV. Hac tempestate præ valetudine Romanorum vires funditus attenuatæ Britanniæ. »

(2) En effet, saint Jérôme dit sous cette date qu'un nommé Valentinus, qui voulut usurper la pourpre en Bretagne, fut mis à mort avant d'avoir pu se soulever : « A. D. 375, Valentinus « in Britannia, antequam tyrannidem invaderet, oppressus. »

venue des Saxons appelés par Vortigern, elle interpose un espace de 40 ans, il suivrait qu'elle place ce dernier fait en 449, ce qui est entièrement conforme à la chronologie de Gildas et de Bède. — Mais il existe, sur ce point, d'assez grosses difficultés. Avant de les examiner, vérifions ce que nous avons dit plus haut, à plusieurs reprises, des emprunts faits par Nennius à la chronique d'Eusèbe (1). Comme ces emprunts ne se trouvent que dans les deuxième et troisième parties de l'*Historia Britonum*, c'est ici le lieu de montrer en quoi ils consistent.

32. — Je me bornerai à mettre les deux textes en regard :

Historia Britonum.	*Eusebii Chronicon, S. Hieronymo interprete.*
(§ 10 Stev., III Petr.) Æneas post Trojanum bellum..... venit ad Italiam... et accepit Laviniam, filiam Latini, filii Fauni, filii Pici, filii Saturni, in conjugium, et post mortem Latini regnum obtinuit Romanorum	(Circa annum Mundi 4020.) Latinis, qui postea Romani nuncupati sunt, post tertium annum captivitatis Trojæ, sive, ut quidam volunt, post octavum, regnavit Æneas annis III. Ante Æneam, Janus, Saturnus, Pi-

(1) Je cite cette chronique d'après la seule édition que j'aie sous la main : « *Eusebii Pamphili Cæsariensis opera quæ extant omnia*, latine versa opera et studio J. Dadræi, Parisiensis scholæ doctoris theologi; Parisiis, ap. Michaelem Sonnium, M.D.LXXXI. » 2 vol. in-fol. La chronique occupe les p. 351 à 501 du t. II.

vel Latinorum. Ascanius autem Albam condidit...

cus, Faunus, Latinus in Italia regnaverunt circiter annis CL.

Post quem (Æneam) Ascanius annis XXXVIII.

(§ 11 Stev., IV Petr.) Æneas autem regnavit III. annis apud Latinos. Ascanius regnavit annis XXXVII. Post quem Silvius, Æneæ filius, regnavit annis XII. Posthumius annis XXXIX, a quo Albanorum reges Silvii appellati sunt, cujus frater erat Bruto.....

(Voir M. H. B., p. 54 note 31, et Ed. Stev., p. 7 note 21) ..... Bryttones, Romanorum filii, olim Silvio Posthumo orti. Ideo dicitur Posthumus quia post mortem Æneæ patris ejus natus est. Et fuit mater ejus semper clandestina quando prægnans erat; ideo Silvius dictus est quia in silva natus est.....

Ascanius, derelicto novercæ suæ regno Laviniæ, Albam Longam condidit, et Sylvium Posthumum, fratrem suum, Æneæ ex Lavinia filium cum summa pietate educavit...

Sylvius, Latinorum [rex], Æneæ filius, annis XXIX.

Sylvius Posthumus, quia post mortem patris editus ruri fuerat educatus, et Sylvii et Posthumi nomen accepit, a quo omnes Albanorum reges Sylvii vocati sunt.

(§ 11 Stev., IV Petr.)... Quando regnabat Bruto [*vel* Brutus] in Britannia, Heli sacerdos judicabat in Israël, et tunc Archa Testamenti ab alienigenis possidebatur. Posthumus vero frater ejus (Bruti *vel* Brutonis) apud Latinos regnabat.

(Circa A. M. 4050). Post quem (Samsonem judicem Hebræorum) Heli sacerdos XL. annis.....

(Circa A. M. 4080). Mortuo Heli sacerdote, Arca Testamenti ab alieni-genis possidetur. [Le règne de Sylvius Posthumus est mis entre ces deux

dates dans la Chronique d'Eusèbe.]

(§ 15 Stev., IX Petr.) ... Et postea venerunt (Scoti) ad Hiberniam... in tempore quo regnabat Brutus apud Romanos, a quo consules esse cœperunt deinde tribuni plebis ac dictatores; et consules rursum rempublicam obtinuerunt per annos CCCC.XLVII...

(Circa A. M. 4700.) Romæ, post exactos reges primum consules duo a Bruto esse cœperunt, deinde tribuni plebis ac dictatores; et rursum consules rempublicam obtinuerunt per annos ferme CCCC.LXIV...

(§ 19 Stev., XIV Petr.) Julius Cæsar, cum accepisset singulare imperium primus et obtinuisset regnum, iratus est valde et venit ad Britanniam.

(Circa A. M. 5150.) Caius Julius Cæsar primus apud Romanos singulare obtinuit imperium...

(§ 20 Stev., XVI Petr.) ... Et in honorem illius (Julii Cæsaris) Quintilem mensem Julium debere Romani decreverunt vocari. Et Idibus Martii, Caius Julius Cæsar in curia occiditur...

(Anno Cæsaris [V^to.) Antonius decernit Quintilem mensem Julium debere dici, quia in eo fuisset natus Julius Cæsar...

Septimo Idus Martias, Caius Julius Cæsar in curia occiditur...

(§ 21 Stev., XVII Petr.) Claudius imperator... victor fuit in Britannia, et postea cum ciulis perrexit ad Orcades insulas et subjecit sibi... Regnavit autem annis XIII. mensibus VIII, cujus monumentum in Moguntia apud Longobardos ostenditur...

(Anno Domini 43.) Claudius Romæ regnavit annis XIII. mensibus VIII. (*vel* IX.)

Iste est Claudius patruus Drusi, qui apud Moguntiacum monumentum habet...

Claudius de Britannis triumphavit, et Orchadas insulas Romano adjecit imperio...

Ce n'est pas l'empereur Claude, mais bien son père Drusus Germanicus qui fut enterré à Mayence l'an 9 de J.-C. On voit qu'ici la construction amphibologique de la phrase de saint Jérôme a trompé l'auteur de l'*Historia*, et lui fait attribuer au fils ce qui regarde le père.

(§ 23 Stev., XIX Petr.) Tertius (imperator) fuit Severus, qui transfretavit ad Britannos, ubi, ut receptas provincias ab incursione barbarica faceret tutiores, murum et aggerem a mari usque ad mare per latitudinem Britanniæ, id est per C.XXXII. millia passuum deduxit..... Et non multo post, intra Britanniam Severus moritur.	(A. D. 208.) Severus in Britannos bellum transfert, ubi, ut receptas provincias ab incursione barbarica faceret securiores, vallum per CXXXII. millia passuum a mari ad mare duxit... (A. D. 213.) Severus moritur Eboraci in Britannia.
(§ 27 Stev., XXIII Petr.) Septimus imperator regnavit in Britannia Maximianus (*alias dictus* Maximus). Ipse perrexit cum omnibus militibus Britonum a Britannia, et occidit Gratianum regem Romanorum...	(A. D. 381.) Maximus tyrannus in Britannia a militibus imperator constituitur. (A. D. 384.) Maximus in Gallias transfretavit, et conflictu contra Gratianum habito, eumdem fugitantem Lugduni interfecit.
(§ 28 Stev., XXV Petr.) Huc usque regnaverunt Romani apud Britones CCCC. et IX. annis. Britones autem dejecerunt regnum Romanorum..... neque	(A. D. 409.) Hac tempestate, præ valetudine Romanorum vires funditus attenuatæ Britanniæ. Cf. Zozim., *Hist. Nov.*, VI, 5.

Romani ausi sunt ut venirent in Britanniam ad regnandum amplius, quia duces illorum Britones occiderant.

33. — *Historia regis Guorthigerni* (*Saxonum in Britannia adventum et S. Germani miracula complectens*). — Nous arrivons à la partie la plus importante de l'*Historia Britonum*, celle qui contient proprement l'histoire du premier établissement des Anglo-Saxons en Grande-Bretagne, date funeste et lamentable, s'il en fut, dans les annales de la race bretonne, et dont l'*Historia* rejette toute la responsabilité sur le roi Vortigern, transformé évidemment en bouc émissaire.

Voici d'abord comment l'*Historia* raconte la venue et la réception d'Hengist et d'Horsa par Vortigern :

« Après cette guerre entre les Bretons et les « Romains, dont on a parlé plus haut, dans « laquelle les magistrats romains furent massacrés « et l'autorité romaine détruite en Bretagne, les « Bretons restèrent pendant quarante ans en proie « à la crainte (*sub metu*). C'est dans ce temps que « Vortigern régna en Bretagne, et durant ce règne « il avait à redouter à la fois les ravages des Pictes « et des Scots, les attaques des Romains et les en- « treprises d'Ambroise (1). Sur ces entrefaites arri-

(1) S'agit-il ici d'Ambroise Aurélien, mentionné par Gildas? Il y a lieu de le croire; mais Gildas en parle tout autrement,

« vèrent de Germanie trois navires (*tres ciulæ*)
« pleins d'exilés, au nombre desquels étaient deux
« frères, Horsa et Hengist..... Vortigern les ac-
« cueillit avec bienveillance et leur concéda une
« île qu'ils appelèrent en leur langue Thanet, et
« que les Bretons nommaient Ruichim (1). »

Nous savons par Gildas, par Bède et par la Chronique Saxonne, que cette admission des Saxons dans l'île de Thanet eut lieu trois ou quatre années après 446, en 449 ou 450. Ce que nous avons à chercher ici, c'est la date qu'assigne à cet évènement l'auteur de l'*Historia Britonum*.

Il semble au premier abord qu'on n'a pas à cher-

et j'ignore absolument sur quoi se fonde l'*Historia Britonum* pour le métamorphoser en prétendant à la royauté bretonne, rival de Vortigern.

(1) « Factum est autem post supradictum bellum, id est, quod fuit inter Britones et Romanos quando duces illorum occisi sunt, transactoque Romano imperio in Britannia, per XL. annos fuerunt sub metu, Guorthigernus regnavit in Britannia; et dum ipse regnabat, urgebatur a metu Pictorum Scotorumque et a Romanico impetu, nec non et a timore Ambrosii. Interea venerunt tres ciulæ a Germania expulsæ in exilio, in quibus erant Hors et Hengist, qui et ipsi fratres erant..... Guorthigernus suscepit eos benigne, et tradidit eis insulam quæ in lingua eorum vocatur Tanet, britannico sermone Ruichim [*alias* Ruoihin]. » (§ 31 Stev. XXVIII, XXIX Petr.) Éd. Stev., p. 23-24; M. H. B., p. 62. — Il s'agit de l'île de Thanet, sur la côte septentrionale du comté de Kent, où se trouvait une ville appelée dans l'Itinéraire d'Antonin *Rutupinum*, aujourd'hui Richborough.

cher loin, car immédiatement après les derniers mots que je viens de traduire, tous les mss. ajoutent cette phrase :

« Regnante Gratiano secundo Equantio, Saxones « a Guorthigerno suscepi sunt, anno CCC.XLVII post « Passionem Christi. »

Telle est la leçon de la majorité des mss. Je donnerai plus loin les variantes. D'après cela, les Saxons se seraient établis dans l'île de Thanet en l'an 377 ou 380 de l'ère vulgaire prise de l'Incarnation.

De là il résulte clairement que ce texte est interpolé.

En effet, dans le chapitre qu'on vient de traduire, l'auteur met un intervalle de 40 ans entre la chute de la domination romaine en Bretagne et l'admission des Saxons par le roi Vortigern; or, un peu plus haut (§ 28 Stev., XXV Petr.) il dit que la domination romaine dura 409 ans; si l'on ne croit pas que dans ce chiffre soient comprises les 47 années avant J.-C. écoulées depuis la seconde expédition de César, cela met l'entrée des Saxons en 449 de l'ère chrétienne (voir ci-dessus, § 31); si au contraire on y comprend ces 47 ans, cela met la fin de la domination romaine en 362 de l'ère chrétienne et l'admission des Saxons en 402.

Ce n'est pas tout. Entre la seconde et la troisième partie de l'*Historia*, c'est-à-dire entre l'histoire des origines et celle de la domination romaine,

il y a des calculs ou notes chronologiques, cités et traduits ci-dessus (voy. § 15, 16, 17), où l'auteur dit :

« A primo anno quo Saxones venerunt in Britan-
« niam usque ad annum quartum Mermini regis
« supputantur anni CCCC.XXIX. »

J'ai montré plus haut (§ 17) que la quatrième année de Mervin répond à 822 de J.-C., ce qui met, d'après l'auteur, la première apparition des Saxons en Bretagne sous l'année 393. A la vérité, dans ce dernier passage, le roi Vortigern n'est pas nommé.

Mais toujours est-il que l'auteur primitif de l'*Historia Britonum* place certainement la réception des Saxons par Vortigern sous l'une de ces trois dates : 393, 402, 449, toutes trois fort éloignées de la date 347 A P. D., répondant à 377-80 A I. D. (1). Cette dernière ne s'accordant avec aucune de celles qui appartiennent certainement à l'auteur de l'*Historia*, le texte qui la contient est nécessairement interpolé; ce que dénonce aussi très-bien la forme même de la phrase, gauchement juxtaposée ou plutôt mal raccrochée à la petite narration qu'elle termine et qui est parfaitement complète sans elle.

34. — Il faut maintenant concilier l'auteur avec lui-même. Cela n'est pas très-malaisé.

(1) A P. D. A Passione Domini; A I. D., Ab Incarnatione Domini.

Dans le passage où il met la première apparition des Saxons en 393, il ne fait point mention de Vortigern; cette première apparition s'entendra donc de quelqu'une de ces descentes des pirates Saxons sur les côtes de la Bretagne aux dernières années du IVe siècle, dont parle le poëte Claudien à plusieurs reprises dans ses poëmes à la gloire de Stilicon.

Quant à la date de 449 (ou de 402, si l'on soustrait des 409 ans de la domination romaine les 47 ans avant J.-C. comptés depuis César), elle seule en réalité marquera, d'après l'auteur, l'époque de l'admission des Saxons par Vortigern, et de leur établissement dans l'île de Thanet.

A peine est-il besoin de remarquer que la date de 449 a sur celle 402 l'avantage de se concilier entièrement avec Gildas, Bède, la Chronique Saxonne, en un mot, avec tous les documents authentiques, au lieu que 402 les contredit tous et ne se concilie avec rien.

35. — Nous savons donc sous quelle date l'auteur place l'établissement des Saxons dans l'île de Thanet. Voyons maintenant à cet égard le sentiment, ou plutôt les sentiments fort variés de ses plus anciens copistes.

Dans cette note chronologique, cousue au récit de la réception d'Hengist et d'Horsa, et ainsi conçue :

« Regnante Gratiano secundo Equantio, Saxones

« a Guorthigerno recepti sunt, anno CCC.XLVII. post « Passionem Christi (1), » —

On voit que l'un des anciens copistes met le fait en 377-80 A I. D.

Mais plusieurs mss. ont, dans ce passage même, des variantes dont il y a lieu de tenir compte.

Ainsi, deux mss. du XIIe siècle (2) portent : « Anno CCC.XXXVII., au lieu de « anno CCC.XLVII. » soit 367-70 A I. D., au lieu de 377-80.

Un ms. aujourd'hui détruit, mais dont l'édition de Gale a conservé la leçon, substitue à l'an 347 A P. D. la date de 400 A P. D., répondant à 430-33 A I. D. (Voir édit. Stev., p. 24, note 17.)

Trois autres mss. ont une version très-différente, comme suit :

« Regnante *Martiano secundo quando* Saxones a Gorthigerno suscepti sunt, anno CCCC.XLVII. post Passionem Christi. » (M. H. B., p. 63.)

Telle est la leçon du ms. Cambridgien F. f. i. 27., coté L dans Stevenson. Les deux autres (3) substi-

(1) Telle est, je l'ai déjà dit, la leçon de la majorité des mss., entre autres du ms. Harléien et de celui du Vatican; seulement ce dernier a un mot de plus; il porte : « Regnante Gratiano Equantio *Romæ*. » (Voy. M. H. B., p. 63, note 4.)

(2) Ms. Cottonien *Vespasien. D.* XXI., coté B. dans Stevenson; et autre ms. Cottonien *Vespasien. B.* XXV., coté C. dans Stevenson. Voy. Ed. Stev., p. 24, note 17.

(3) Ms. Cottonien *Neron. D.* VIII., écrit au XIIIe siècle, coté E dans Stevenson; et ms. n° 123 de la Biblioth. publ. de Rouen,

tuent à la date 447 celle de 448, mais en maintenant toujours les mots *post Passionem Christi*, ce qui répondrait à 477 et 478 de l'ère vulgaire. — Mais il n'y a pas lieu de tenir compte de ces deux dernières variantes. La substitution de *Martiano* à *Gratiano* prouve clairement que l'ancienne version (portant 347 A P. D.) a été corrigée à une époque relativement moderne (XIIe et XIIIe siècles) d'après l'*Histoire Ecclésiastique* de Bède (I, 15) qui met la venue des Saxons sous le règne de Marcien, dont il rapporte le commencement à l'an 449 de l'Incarnation, quoiqu'il soit de 450. Mais les copistes, auteurs de cette correction, étaient si mal avisés qu'ils n'ont pas même pris la peine de changer l'ère de la Passion en celle de l'Incarnation : de façon qu'ils ne s'accordent ni avec Bède ni avec personne.

Laissant donc entièrement de côté cette dernière version, il reste que la note chronologique ci-dessus nous fournit, dans ses variantes, trois dates diverses de l'admission des Saxons dans l'île de Thanet, savoir :

337 A P. D. = 367-70 A I. D.
347 A P. D. = 377-80 A I. D.
400 A P. D. = 430-33 A I. D.

36. — Dans les mss., au nombre de six au

aussi du XIIIe siècle, coté R. dans Petrie. — V. édit. Stev., p. 24 et note 17; M. H. B., p. 63, note 5.

moins, qui, à la suité de l'*Historia Britonum*, donnent le fragment historique connu sous le nom de *Généalogies Saxonnes*, on trouve à la fin de ce fragment une petite série de calculs chronologiques, qui certainement ne sont point de l'auteur des *Généalogies*, mais de quelqu'un ou de quelques-uns des anciens copistes de l'*Historia* (voy. ci-dessus les § 4 et 10). Voici ce que disent ces calculs de l'arrivée des Saxons :

« Guorthigernus autem tenuit imperium in Bri-
« tannia Theodosio et Valentiniano consulibus; et in
« quarto anno regni sui Saxones ad Britanniam ve-
« nerunt, Felice et Tauro consulibus, quadringen-
« tesimo anno ab Incarnatione Domini nostri Jesu
« Christi.

« Ab anno quo Saxones venerunt in Britanniam
« et a Guortigerno suscepti sunt, usque ad Decium
« et Valerianum, anni sunt sexaginta novem. » (Ed. Stev. p. 55-56; M. H. B., p. 77 et note 37.)

Telle est la version de cinq des six mss. (1) contenant les *Généalogies*, à cela près que trois de ces cinq (2) portent « *quadringentesimo primo anno A I. D.* » au lieu de « *quadringentesimo anno*, »

(1) Ce sont les mss. cotés dans Stevenson A, B, C, D, F, qui sont, savoir : A, le ms Harléien 3859; — B, ms. Cotton. *Vespas. D.* XXI; — C, ms. Cotton. *Vespas. B.* XXV; — D, ms. Cotton. *Caligula, A.* VIII; — F, ms. Cotton. *Vitellius, A.* XIII.

(2) Ces trois mss. sont ceux cotés B, C, F, dans Stevenson.

ce qui est une variante insignifiante. La version du sixième ms. diffère au contraire du tout au tout; j'y viendrai ensuite.

D'après les Fastes Consulaires, Théodose et Valentinien furent consuls ensemble pour la première fois en 425 de l'ère vulgaire, Félix et Taurus en 428.

C'est donc par une faute de scribe assez grossière que l'ère de l'Incarnation est indiquée après » *cccc*^{mo} *anno;* » il faut, pour tomber à peu près juste, l'ère de la Passion. Mais toujours est-il que ce copiste met l'admission des Saxons par Vortigern en 428 de l'Incarnation.

La date indiquée dans l'alinéa suivant est toute différente. Les noms Décius et Valérianus désignent très-certainement des consuls; on n'en trouve pourtant point d'ainsi nommés dans les Fastes Consulaires; mais on y rencontre le consulat d'Aétius et de Valérius. *Décius* est donc une faute de copiste pour *Ecius* ou *Aecius*, et *Valerianus* va de soi pour *Valerius*, comme ailleurs *Maximianus* pour *Maximus*, etc.

Aétius et Valérius furent consuls ensemble en l'an de l'Incarnation 432; retranchant de ce nombre 69 ans, nous remontons à l'an 363, donné dans ce dernier alinéa comme date de l'arrivée des Saxons. L'opinion de ce copiste était donc fort différente du système de celui qui avait écrit l'alinéa précédent.

Venons maintenant à la version du dernier des

six mss. contenant les *Généalogiæ*. Ce ms. est, selon Petrie, de la fin du xe siècle; on le conserve à Cambridge dans la bibliothèque du collége *Corpus Christi*, où il figure sous le n° 183. Voici ce qu'on y lit, dans les notes chronologiques mises à la suite des *Genealogiæ :*

« Quando Gratianus consul fuit secundo et Æqui-
« tius quarto, tunc, his consulibus, Saxones a
« Wyrtgeorno in Britannia suscepti sunt, anno
« CCC.XLVIIII. a Passione Christi. » (Ed. Petrie dans les M. H. B., p. 63, note 2.)

Cette version se rattache évidemment au système de la note chronologique cousue au récit de l'arrivée d'Hengist (*Regnante Gratiano secundo Equantio, Saxones a Guorthigerno suscepti sunt, anno* 347 (alias 337, alias 400) *post Passionem Christi*). Il faut même ajouter que cette version est seule capable de nous faire comprendre le *Gratiano secundo Equantio*. Car, suivant les Fastes Consulaires, l'empereur Gratien fut consul en 374 avec Æquitius Valens; seulement Gratien était alors consul pour la troisième fois, Æquitius pour la première et unique. Toutefois, le mot *secundo* peut être mis pour désigner l'année 375 comme seconde année du consulat de Gratien et Æquitius, attendu qu'il ne fut pas nommé d'autres consuls pour 375.

37. — Voici donc les dates diverses assignées par les anciens copistes de l'*Historia Britonum* à l'admission des Saxons dans l'île de Thanet :

(Soixante-neuf ans avant le consulat d'Aétius et de Valérius)..... 363 A I. D.
337 A P. D..... 367-70 A I. D.
347 A P. D..... 377-80 A I. D.
349 A P. D..... 379-82 A I. D.
(Consulat de Félix et de Taurus) 428 A I. D.
400 A P. D..... 430-33 A I. D.

Toutefois, si l'on ne tient compte que de l'indication des consulats, qui semble la plus sûre, ces six dates se doivent réduire à trois, savoir : 1° soixante-neuf ans avant le consulat d'Aétius et de Valérius, ou 363 de l'Incarnation; 2° seconde année du consulat de Gratien et d'Æquitius, ou 375 de l'Incarnation; 3° consulat de Félix et de Taurus, ou 428 de l'Incarnation.

Appliquées à la réception des Saxons par Vortigern, ces trois dates sont très-certainement fausses. La dernière (428) est démentie par Gildas, les deux autres par Gildas et par tous les auteurs de l'histoire romaine.

Néanmoins elles ne semblent pas marquées arbitrairement. Ammien Marcellin (XXVI, 4) mentionne des ravages considérables commis par les Saxons en Bretagne en 364. Ils se renouvelèrent sous le règne de l'empereur Gratien (367-383), et le poëte Claudien (1) nous parle spécialement des exploits de Théodose, père de Théodose-le-Grand, contre

(1) *De IV° consulatu Honorii*, v. 26 et ss.

les pirates Saxons, ennemis de la Bretagne, en 367-369. Enfin le prêtre Constance, dans sa Vie de saint Germain d'Auxerre (I, 28 cf. Bède, *Hist. eccl.* I, 20), nous montre les Saxons, unis aux Pictes, dévastant l'île de Bretagne en 429 et 430. — On doit croire que les copistes de l'*Historia Britonum* ont voulu, tout en brouillant plus ou moins les dates, faire allusion à ces trois époques, où la Bretagne eut spécialement à souffrir des ravages des Saxons. Seulement, au souvenir de ces faits très-authentiques, dont ils rencontraient la trace dans les auteurs anciens, ils ont mêlé fort mal à propos le nom du roi Vortigern, qui n'avait absolument rien à y voir.

L'auteur de l'*Historia Britonum* a du moins su éviter cette confusion. Il met sous l'an 393 la première apparition des Saxons en Bretagne; et Claudien (1) témoigne effectivement que leurs ravages se firent sentir avec force vers ce temps-là; mais l'auteur de l'*Historia* ne fait en ce lieu aucune mention de Vortigern. Et quand il vient plus tard au récit de l'entrée des Saxons dans l'île sur l'invitation de ce roi, il met positivement ce fait quarante ans après le renversement de l'autorité romaine en Bretagne, en quoi il s'accorde parfaitement avec Gildas et Bède.

(1) *In Eutropium* I, v. 391; *De I° Consulatu Stilichonis*, II, v. 250; *Epithalam. Palladii*, v. 89.

J'ai insisté sur toute cette chronologie embrouillée et j'ai fait tout mon possible pour la tirer au clair, afin de réfuter l'erreur fâcheuse d'un savant anglais, M. Th. Duffus Hardy, qui, dans l'introduction des *Monumenta historica Britannica* (p. 113-114), soutient que l'auteur de l'*Historia Britonum* place en l'an 428-430 la venue des Anglos-Saxons en Bretagne au temps du roi Vortigern.

Le très-savant Allemand M. Ch.-Guill. Schœll n'est point tombé dans cette erreur; il a au contraire très-bien distingué les dates marquées par les copistes de celles qui appartiennent à l'auteur; mais il a eu tort pourtant de représenter la date de 393 comme assignée par l'auteur à l'arrivée des Saxons sous Vortigern, puisque Vortigern n'est pas nommé dans le passage contenant cette date, et que si l'auteur avait entendu la lui assigner, il se serait très-formellement contredit deux pages plus loin.

Ce point fixé, nous revenons à l'analyse de la quatrième partie de l'*Historia Britonum*.

38. — Cette partie est la plus longue et aussi la plus curieuse de tout l'ouvrage. Elle renferme en abrégé l'histoire de l'occupation de l'île de Bretagne par les Anglo-Saxons : je ne dis pas, et à dessein, la conquête; car presque à chaque page l'idée de la conquête est au moins implicitement effacée et niée. Qu'on ouvre Gildas, Bède, la Chronique Saxonne, à chaque ligne on y verra que les Saxons se sont emparés de l'île à force ouverte, par la violence et la

guerre. Ici, au contraire, c'est par la ruse et la trahison que les étrangers extorquent aux indigènes des concessions, des traités, qui finissent par livrer à ceux-là la domination de toute la Bretagne; mais rien ou à peu près ne s'opère par la force ni par voie de conquête proprement dite. Rarement on a vu mensonge plus audacieux, et à certains égards plus habile : ce n'est point une négation brutale du fait accompli, c'est simplement une entorse à la vérité. — On en pourra d'ailleurs juger tout à l'heure par notre analyse.

Avant d'entamer ce récit, l'auteur de l'*Historia Britonum* parle assez longuement de saint Germain d'Auxerre, regardé de tout temps en Bretagne comme l'apôtre de la nation (1), pour y avoir détruit par sa parole l'hérésie pélagienne dont elle était presque entièrement infectée. Mais Nennius ne s'arrête point à nous peindre le prodige de ces éloquentes prédications; toute la mission de saint Germain se résume pour lui en trois miracles : la punition d'un tyran, coupable d'avoir fermé sa porte au saint, massacré un innocent, et que le feu du ciel abîme avec son palais; — la résurrection d'un veau, immolé par un pauvre homme, hôte volontaire de saint Germain, pour le souper de cet évêque; — et

(1) « Germanum sanctissimum, ut ipsius utar verbis, *suæ nationis apostolum*, » dit Erric, en rapportant les paroles mêmes d'un évêque breton insulaire du IXe siècle, appelé Marc. Voy. Boll. Jul. 31 die, p. 272.

enfin l'elévation de ce pauvre homme, qui n'était qu'un berger, sur le trône de Powys, rendu vide par le trépas du tyran foudroyé. (§ 32 à 35 Stev., et XXX à XXXV Petr.)

Ces miracles étaient d'ailleurs très-célèbres dans la tradition populaire de la Grande-Bretagne. Erric, écrivant en France au IXe siècle la vie de saint Germain, les y inséra avec quelques différences dans le détail, mais évidemment sur le même fond, d'après le récit d'un évêque breton insulaire, grand voyageur, pèlerin de Rome, finalement retiré à Saint-Médard de Soissons, et qui les considérait comme la plus célèbre des merveilles attribuées au grand évêque d'Auxerre (1).

39. — La légende de saint Germain expédiée, l'auteur de l'*Historia Britonum* nous retrace comme suit l'histoire du roi Vortigern et de l'établissement des Anglo-Saxons en Grande-Bretagne.

Vortigern, roi suprême des Bretons, pressé par des ennemis nombreux, entre autres par les Pictes et les Scots, accueille dans l'île de Thanet, à la pointe orientale du *Cantium*, Hengist et ses Saxons, qui venaient d'être exilés de la Germanie et parcou-

(1) « Fertur unum (miraculum) famosum inter cætera, cujus ad nos notitia per sanctum senem Marcum, ejusdem gentis episcopum, decucurrit, qui natione quidem Brito, educatus vero in Hibernia, post longa pontificalis sanctitatis exercitia, ultroneam sibi peregrinationem indixit. » Heric. *Mirac. S. Germani*, dans Boll. Julii tom. ultim., p. 272.

raient les mers en pirates. Les Saxons devaient défendre les Bretons contre leurs ennemis et recevoir en retour une solde et des aliments.

Au bout de quelque temps, les Bretons, lassés de la présence de ces alliés incommodes, persuadés d'ailleurs qu'ils pourront se passer d'eux, leur intiment l'ordre de retourner d'où ils viennent, et leur déclarent qu'ils n'ont plus besoin de leurs services. — A cette nouvelle, les Saxons mécontents songent un instant à tourner leurs armes contre les Bretons. (§ 36 Stev., XXXVI Petr.) Mais leur chef Hengist, « *vir doctus atque astutus et callidus*, » dit notre auteur, connaissant bien l'ineptie et la mollesse de Vortigern, va s'adresser à lui, lui remontre qu'il ne peut se passer des services des Saxons, et finit par en tirer la permission de faire venir du continent de nouvelles bandes de barbares. Bientôt débarquent dans l'île ces recrues saxonnes et, avec elles, la propre fille d'Hengist, dont l'*Historia Britonum* ne nous apprend point le nom, mais que Geoffroi de Monmouth, plus amplement informé, désigne sous celui de Rowenna. — Pour fêter l'arrivée de ces nouveaux venus, Hengist donne un grand festin, auquel prend place le roi Vortigern, et l'adroit chef saxon lui donne pour échanson sa propre fille, qui était, nous dit le vieux chroniqueur, « *puella pulchra facie atque decorosa valde.* » Aussi le diable ne tarde-t-il pas, selon notre auteur, à entrer dans le cœur du roi et à lui inspirer pour

la belle païenne un amour si violent qu'il demande aussitôt sa main à Hengist, promettant en retour à celui-ci tout ce qu'il voudra, fût-ce la moitié de son royaume. — Le Saxon, on le devine, s'empresse d'accepter l'offre, et même se montre d'abord très-modéré, puisqu'il se contente d'une seule province, le *Cantium* (§ 37 Stev., XXXVII Petr.). — Mais, peu de temps après, il fait livrer à Ochta et à Ebissa, fils et neveu d'Hengist, qui venaient d'arriver de Germanie avec 40 navires, les provinces bretonnes situées au Nord de l'Humber et jusqu'au mur d'Antonin, sous prétexte de mieux pourvoir à la défense de la Grande-Bretagne du côté de la frontière septentrionale.

40. — Toujours dominé par sa passion pour la belle Saxonne, Vortigern cédait de plus en plus, chaque jour, aux funestes exigences de son beau-père, et l'on ne sait où il fût allé dans cette voie de concessions déplorables, si une circonstance particulière ne fût venue lui enlever enfin un pouvoir dont il était si indigne. Non content de trahir son pays et de braver les défenses de l'Église en vivant avec une païenne, il s'était encore rendu coupable d'inceste et avait eu de sa propre fille un fils appelé Faustus. Saint Germain, qui se trouvait alors dans la Bretagne insulaire (si du moins il en faut croire l'*Historia Britonum*), ne put supporter un pareil crime, il en reprit rudement Vortigern, lui commanda de quitter sa fille et de consacrer à la pro-

fession monastique le fils qu'il en avait eu : le roi parut d'abord se soumettre aux ordres du pontife, mais au moment de faire tondre l'enfant, il se révolta, s'emporta avec violence contre saint Germain et finalement prit la fuite, chargé de sa malédiction, de celle du clergé breton et de la nation tout entière. (§ 39 Stev., XXXIX Petr.)

Ici commence le récit d'une merveilleuse aventure, germe de tout ce qu'on a écrit plus tard sur le fameux Merlin et ses fameuses prophéties.

Abandonné de la plupart des siens, craignant tout des Saxons qui cherchaient à le faire périr par ruse pour s'emparer du reste de ses états, Vortigern se voit réduit à errer à travers la Bretagne, suivi de ses magiciens (*magi*), cherchant un lieu où bâtir une forteresse inexpugnable. Il arrive ainsi dans les montagnes de la Vénédotie ou pays de Guéned (aujourd'hui North-Wales), il rencontre enfin une place convenable, fait grand amas d'ouvriers et de matériaux, mais à la veille de creuser les fondements de l'édifice, tous les matériaux disparaissent en une seule nuit sans qu'on en puisse trouver trace. Trois fois le même prodige se renouvelle. Le roi interroge ses magiciens : ceux-ci répondent qu'on ne viendra à bout de rien avant d'avoir arrosé le sol de la future forteresse du sang d'un enfant sans père. Mais où trouver ce rare gibier? Les serviteurs du roi partent et se mettent en quête.

Un jour, s'étant arrêtés dans un village du pays de Glewissig (canton sis dans la contrée dite aujourd'hui South-Wales), ils voient près d'eux des enfants qui jouent aux dés; deux d'entre eux se disputent, l'un crie à l'autre : « Non, tu ne gagneras pas, enfant sans père! » Les gens de Vortigern s'informent; en effet, c'est là ce qu'ils cherchent, et aussitôt ils ramènent au roi le jeune garçon à qui s'adressait ce propos. Mais celui-ci, au lieu de se laisser tuer sans mot dire, attaque hardiment les magiciens, leur pose des questions auxquelles ils ne peuvent répondre, les convainc d'ignorance en face du roi, et se fait fort de découvrir ce qu'ils ignorent, l'obstacle même qui s'oppose à la construction de la citadelle.

Par ses ordres on creuse dans le sol, à ce lieu même; on y trouve un vaste lac souterrain et, sous les eaux de ce lac, une toile de tente roulée, renfermée dans deux grands vases appliqués l'un contre l'autre. Cette toile étant déroulée, on y découvre deux dragons endormis, l'un rouge et l'autre blanc. Ces deux monstres s'éveillent et se livrent, à trois reprises, un furieux combat. Deux fois, le rouge plus faible est vaincu et rejeté à l'extrémité de la tente, mais dans un dernier effort il prend l'avantage, repousse son ennemi hors de la tente, le poursuit à travers les eaux du lac, — et alors, monstres, tente et lac, tout s'évanouit. Merlin explique au roi cette vision : le lac est l'image du

monde, la toile de tente celle de la Bretagne; le dragon blanc représente les Saxons, le rouge les Bretons, et le combat des deux monstres signifie qu'après avoir été à deux reprises presque entièrement dépossédée de la Bretagne, la race bretonne finira par triompher des envahisseurs et les chasser de l'île à tout jamais. Pour mettre le comble à la confusion des magiciens, l'enfant déclare qu'il a bien un père, quoi qu'on en ait dit, que ce père est un consul romain, et que lui-même s'appelle Merlin.

Plein d'admiration pour la science extraordinaire de ce prophète imberbe, Vortigern lui fait de grands dons, et ayant par son avis renoncé à construire une citadelle au lieu désigné, il s'en va ailleurs bâtir une ville dont, malgré ce qu'en dit Nennius, la situation restera toujours fort incertaine.

Pour toute l'histoire de Merlin, voyez les §§ 40, 41, 42 de l'édition Stevenson, XLII à XLV des éditions de Petrie et de Gale.

41. — Pendant que Vortigern songeait ainsi à sa sûreté personnelle, la nation bretonne, pourvoyant à sa défense, entamait résolûment la lutte contre les Saxons sous les ordres d'un fils de ce même Vortigern, appelé Vortemir, aussi digne du commandement que son père l'était peu. Vortemir défit les Anglo-Saxons dans quatre grandes batailles, et finalement les expulsa de l'île jusqu'au dernier. La Bretagne délivrée respira pendant cinq ans. Au bout de ce temps, par malheur pour elle, Vortemir mourut;

l'autorité retomba aux mains de Vortigern, les Saxons reparurent. (§ 43, 44 et 45 Stev., XLVI et XLVII Petr.)

Confiants dans l'amitié, ou pour mieux dire dans l'infâme faiblesse que le vieux roi leur avait toujours montrée, ils osèrent même débarquer de nouveau sur les rivages de Bretagne. Ils envoyèrent demander paix et alliance; Vortigern, pour la forme, en délibéra avec ses vieux conseillers et accorda aux barbares toutes leurs demandes.

Même, pour fêter plus dignement cette réconciliation, Hengist convia Vortigern à un splendide banquet où prirent place les principaux guerriers des deux nations, entremêlés de telle sorte que chaque Breton se trouvait entre deux Saxons et réciproquement. Pour éviter les rixes sanglantes que l'ivresse engendrait ordinairement à la fin de tels repas, il était convenu de part et d'autre que nul ne porterait d'armes. Les Bretons exécutèrent fidèlement cette condition, les Saxons aussi en apparence. Mais voilà que tout à coup, au beau milieu du festin, des coupes écumantes, des joyeux propos, Hengist se lève et s'écrie : *Eheu! Saxones, nemet oure saxas!* (Allons, Saxons! tirez vos couteaux!) Et aussitôt chaque Breton tombe frappé par son voisin. Trois cents insulaires, l'élite et les chefs de la nation, périssent de la sorte. Vortigern seul est épargné. Il racheta sa liberté en livrant à Hengist et aux Saxons les pays nommés depuis lors Sussex, Essex, Midle-

sex, « et en outre (ajoute le ms. du Vatican) toutes « les autres provinces de Bretagne qu'il plut aux « Saxons de lui désigner (*cum reliquis regionibus « quas ipsi eligentes nominaverunt*). » Déjà, l'on doit s'en souvenir, Vortigern leur avait livré le *Cantium* et toutes les provinces du Nord, vers le mur de Sévère. Ils devinrent donc dès lors maîtres, à peu de chose près, de l'île tout entière. (§ 45 et 46 Stev., XLVIII et XLIX Petrie.)

Le lâche Vortigern mourut misérablement peu de temps après, détesté de tous les Bretons, dit Nennius. La tradition varie sur son genre de mort. Selon les uns, le feu du ciel, tombant sur la forteresse où il s'était réfugié, le dévora lui et ses femmes; selon d'autres, la terre, s'ouvrant sous ses pas, l'engloutit dans ses abîmes; enfin, une autre version moins merveilleuse porte simplement que son cœur creva et qu'il en mourut. (§ 47 et 48 Stev., L, LI, LII Petrie.)

42. — Suivent quelques nouveaux détails sur les cinq enfants de Vortigern, entre autres sur son troisième fils, Paskent, qui régna après son père dans les deux petites provinces de Buelt et de Warthreniaun, au pays de Powys. (§ 48 Stev., LIII Petrie.)

Puis vient la suite généalogique des descendants de ce Paskent jusqu'au roi Fernvaël, contemporain de l'auteur de l'*Historia Britonum*, qui dit de lui : « C'est ce Fernvaël qui règne *aujourd'hui* dans les

« deux provinces de Buelt et de Warthreniaun (1). » — Nouvelle preuve que l'*Historia Britonum* a été écrite au IXe siècle et non, comme le prétendent quelques-uns, au commencement du VIIe. De Vortigern à Fernvaël, en effet, Nennius indique douze générations, et comme, en moyenne, trois générations suffisent à remplir un siècle, il faut donc, entre ces deux princes, compter trois à quatre siècles, ce qui de la seconde moitié du Ve siècle nous mène précisément au commencement du IXe. (Voir § 49 Stev., LIV Petrie).

Ainsi se termine la quatrième partie de l'*Historia Britonum*. La tradition dont elle est l'organe prend à tâche, on le voit, de représenter l'établissement des Saxons en Grande-Bretagne plutôt comme le résultat d'une suite de machinations habiles que d'une série de victoires remportées à force ouverte; à l'en croire, la Bretagne eût été moins conquise par les Saxons que livrée par Vortigern, sacrifié lui-même ici à son tour, comme victime expiatoire, à toutes les indignations du sentiment national.

Notons en passant une seule des conséquences de cette fausse couleur donnée dans l'*Historia Britonum* à l'occupation de la Grande-Bretagne par les Saxons. Pour en dissimuler le plus possible le caractère violent, Nennius se garde bien de nous

(1) « Fernmaïl *ipse est qui regit modo* in regionibus duabus Buelt et Guorthigirniaun. » *Nennius*, édit. Stev., p. 40.

présenter l'émigration des Bretons en Armorique comme la suite naturelle et nécessaire de cette invasion. Pourtant, quand il écrivait (c'est-à-dire au IXe siècle), la communauté de race des Bretons du continent et de ceux du pays de Galles était un fait éclatant comme le soleil, que nul n'aurait pu songer à nier, et qu'il fallait nécessairement expliquer. Ne voulant point en rapporter avec Gildas l'origine au fait de la conquête saxonne, l'auteur de l'*Historia Britonum* se raccrocha à un autre passage du même Gildas, celui où il dit qu'une nombreuse jeunesse bretonne suivit en Gaule le tyran Maxime, et ne revint jamais dans l'île (1); Nennius imagina de faire coloniser notre péninsule par cette nombreuse jeunesse, quoique Gildas ne dise rien d'où on puisse l'induire, au contraire.

Telle est, dans la légende historique et populaire de la Grande-Bretagne, la génération première, d'ailleurs assez logique, de cette fable de l'établissement des Bretons de Maxime en Armorique en 383, fable qui tient cinq lignes, à son début, dans l'*Historia Britonum*, mais qui de l'*Historia* au *Brut er Brenined*, du *Brut* à Geoffroi de Monmouth, de Geoffroi à Le Baud, au P. Saint-Luc, à Gallet et

(1) « Exin Britannia, omni armato milite... ingenti juventute spoliata, *quæ comitata vestigiis supradicti tyranni* (i. e. *Maximi*) *domum nusquam ultra rediit*, multos stupet gemitque par annos. » *Histor. Gildæ*, § XI, édit. Gale.

autres, a été si copieusement nourrie, développée, amplifiée, que de nos jours, dans l'un de ses derniers interprètes, M. de Roujoux, elle n'occupe pas moins de soixante-quatre pages.

43. — *Arthuri gesta.* — Dans tous les mss. de l'*Historia Britonum*, sauf celui du Vatican, on trouve intercalée, entre la quatrième et la cinquième partie de cet ouvrage, une vie abrégée de saint Patrice (§ 50 à 55, Stev., LV à LXII Petr.), dont je n'ai rien à dire, puisque j'ai fait voir ci-dessus, au § 21, que c'est là un morceau interpolé.

Quant à la cinquième et dernière partie de l'*Historia Britonum* (§ 56 Stev., LXIII, LXIV et LXV Petrie), elle est très-courte. Son but est de retracer en quelques lignes le souvenir des combats livrés par les indigènes aux Anglo-Saxons, alors que ceux-ci étaient déjà définitivement fixés sur le sol de la Bretagne.

Les Bretons qui, dans le système de Nennius, semblaient endormis pendant que le roi Vortigern livrait lâchement leur patrie aux étrangers, se réveillent maintenant, se redressent et luttent avec énergie contre ces hôtes perfides, devenus par surprise maîtres de la Bretagne. Toute cette lutte se trouve ici résumée en un seul nom, en un seul héros, le fameux roi Arthur. Et comme l'histoire de Merlin dans l'*Historia Britonum* est le premier germe de tous les romans composés plus tard sur cet illustre devin, de même le chapitre de cet ouvrage

relatif au roi Arthur pourrait bien aussi être la première source de toutes les épopées dont ce prince est le héros, lesquelles forment, comme on sait, l'immense cycle des romans de la Table-Ronde.

Arthur est bien loin encore pourtant d'avoir ici les dimensions colossales que lui donneront bientôt le *Brut* et Geoffroi de Monmouth; il n'est point le conquérant universel et l'empereur du monde; il se contente d'être la terreur des Saxons, de les vaincre coup sur coup dans douze grandes batailles, — et ainsi ne sort-il guère des proportions que l'histoire sérieuse peut admettre. — Mais à ce brillant tableau de la vaillance d'Arthur il y a une ombre. Pendant que le héros renverse et fauche les barbares sous les chênes de la forêt de Kélyddon ou sur les bords du fleuve Douglas, Nennius nous montre les barques pointues des Saxons déposant incessamment aux rives de la Grande-Bretagne de nouvelles hordes d'envahisseurs qui viennent aussitôt réparer les pertes de leurs frères, et les doivent mettre un jour en état d'obtenir un triomphe définitif.

Sous le coup de cette sombre menace se clôt brusquement le récit de Nennius, c'est-à-dire la narration formant proprement l'ouvrage dit *Historia Britonum*.

44. — Au bout de cette trop longue étude, il ne reste, pour résumer et conclure, que quelques mots à dire.

Nous avons commencé par séparer soigneusement

le texte de l'*Historia Britonum* de toutes les interpolations dues aux copistes, et aussi des opuscules complètement distincts, juxtaposés à ce texte dans beaucoup de manuscrits par le caprice des copistes, par exemple les *Mirabilia Britanniæ* et les *Genealogiæ Saxonum* (ci-dessus, §§ 4 à 13).

Nous avons distingué les dates des copistes de celle de la composition même de l'ouvrage, et reconnu, avec le savant Allemand Ch.-G. Schœll, que l'auteur de l'*Historia Britonum* écrivait en l'an 822 (ci-dessus, §§ 14 à 17). Nous avons de même fixé les dates des plus anciennes transcriptions (§§ 18 à 20), et réfuté (au § 19) l'erreur singulière du dernier éditeur de Nennius (Petrie ou plutôt Duffus Hardy), qui prétend assigner à la version primitive de cette œuvre la date de 647, d'après une note chronologique qui constate seulement, mais très-clairement, l'existence d'une transcription ancienne exécutée en l'an 1024 (1).

Nous avons ensuite analysé avec étendue, partie par partie, l'*Historia Britonum* proprement dite (ci-dessus, §§ 21 à 43); et cette analyse nous a amené à reconnaître, dans ce texte même, certains

(1) *Monum. hist. Brit.* I, introd. p. 109. Le texte du t. Ier des *Monumenta* avait été préparé par M. Petrie, mais l'introduction et la préface ont été écrites, après la mort de Petrie, par M. Duffus Hardy. — M. Ch.-G. Schœll avait déjà signalé cette erreur, mais il ne l'avait pas démontrée.

épisodes et certains passages infailliblement interpolés (voir, entre autres, les §§ 23, 24, 33). Elle nous a de plus donné occasion d'établir que l'auteur de l'*Historia* a réellement assigné à l'établissement des Saxons en Grande-Bretagne, sous le roi Vortigern, la date de 449 (voir §§ 31, 33, 34), concordante avec les témoignages de Bède et de Gildas, — alors que MM. Petrie et Duffus Hardy, abusés par les interpolateurs, mettaient, d'après l'*Historia*, cet évènement en 430 (1), et M. Schœll en 393, pour n'avoir pas distingué la première *descente* des Saxons en Grande-Bretagne de leur premier *établissement* dans cette île. — A côté de l'époque marquée par l'auteur, nous avons recherché, dégagé et rapproché les diverses dates plus ou moins fautives assignées à ce dernier évènement par les copistes interpolateurs (ci-dessus, §§ 35, 36, 37).

45. — Après tout cela, une question reste à poser : — Quelle est l'autorité historique de l'*Historia Britonum*?

L'analyse même de cet ouvrage nous semble avoir par avance répondu à cette question.

L'*Historia Britonum*, postérieure de plusieurs siècles aux faits qu'elle retrace, ne peut avoir de valeur que par les documents dont elle-même s'appuie. Sur certains points, on l'a vu, elle suit, elle répète presque Gildas, Bède, la Chronique d'Eusèbe. Mais

(1) *Monum. hist. Brit.* I, introd. p. 113-114.

ce qu'elle contient de neuf, de propre, d'original, où l'a-t-elle pris? Dans des documents bretons écrits par des contemporains? Non sans doute, car Gildas, dès le VIe siècle, déclare qu'il n'en existe plus de tels, et que pour l'histoire de l'île il faut exclusivement recourir aux auteurs d'outre-mer. Reste donc à l'*Historia*, pour toute source d'informations, la tradition orale, la légende populaire; et si l'on veut savoir à quel point cette tradition est capable de défigurer et de travestir la vérité, qu'on relise ci-dessus, dans nos §§ 29 et 30, l'histoire de la domination romaine en Bretagne, comme elle nous la donne; qu'on relise encore, dans notre § 41, la légende du funeste banquet où périrent trois cents chefs bretons, et qu'on la compare à l'évènement historique dont le souvenir semble lui avoir donné naissance, je veux dire la bataille de Cattraez (1); cette comparaison suffira assurément pour ôter au lecteur toute confiance dans les traditions et les légendes populaires compilées par l'*Historia Britonum*.

Aussi sommes-nous étonné de voir M. Skene, dans son introduction fort intéressante aux *Quatre anciens Livres (bardiques) du pays de Galles*, placer tout auprès de Gildas, parmi les sources anciennes

(1) Voir, entre autres, sur cette bataille M. Skene, *The Four ancient Book of Wales*, II, p. 359-370; et M. de la Villemarqué, *Poèmes des bardes bretons du* VIe *siècle*, p. 232-247.

de l'histoire de la race bretonne, l'œuvre attribuée à Nennius, en lui assignant pour date le VIIe ou le VIIIe siècle (1), — quand depuis longtemps Ch.-G. Schœll a établi qu'elle ne peut être antérieure à 822. On ne voit pas non plus pour quel motif M. Skene croit l'*Historia Britonum* traduite du gallois.

Pour nous, nous ne pouvons qu'adhérer au jugement des deux meilleurs critiques qui se sont jusqu'à présent occupés de cet ouvrage, l'Anglais Stevenson et l'Allemand Schœll.

Le premier, ayant rappelé quelques-unes des fables débitées par Nennius, conclut : « Après de « pareilles circonstances sérieusement avancées et « rapportées sans aucune marque de blâme ni d'in- « crédulité, personne sans doute ne voudra s'aven- « turer jusqu'à donner facilement créance aux asser- « tions qui n'ont d'autre appui que l'autorité de « Nennius. » (2)

Et Schœll, à son tour, dit de l'auteur de l'*Historia Britonum :*

« Aux mains de cet écrivain, tout se change en « fables..... Quels renseignements nouveaux, quel « genre d'utilité, en définitive, nous offre son ou- « vrage? Aucun, sinon de nous faire connaître le « caractère de l'époque, ce qui n'est pas à dédai- « gner. Alors, en effet, tout souvenir des choses

(1) Voir *The Four ancient Books of Wales*, I, p. 37 et 60.

(2) *Nennii Hist. Briton.*, édit. Stevenson, préface, p. XXI.

« passées s'était presque entièrement évanoui. Toute « vérité était mêlée de fables, obscurcie par des « motifs de vanité, complètement défigurée par l'a- « mour ou par la haine. Dans la composition d'une « œuvre historique, on ne cherchait qu'à flatter le « peuple, nullement à l'instruire. Et, du reste, « l'*Historia Britonum* nous montre une telle igno- « rance de la chronologie, une telle absence de « discernement dans le récit, que si par hasard « d'autres ouvrages de ce genre ont été perdus, c'est « une perte qu'il n'y a pas lieu de regretter. » (1)

Après cela, il nous semble facile de formuler la règle de critique applicable à Nennius ou à l'auteur, quel qu'il soit, de l'*Historia Britonum*, — et cette règle, la voici.

Quand l'*Historia Britonum* avance seule un fait qui ne choque ni la vraisemblance ni le témoignage des auteurs sérieux, tels que Bède, Gildas et les documents de l'histoire romaine, ce fait, après examen, est acceptable. *Dans le cas contraire, il doit être rejeté.*

L'autorité historique de l'*Historia Britonum* est donc peu considérable. Dans l'ordre littéraire elle reprend son importance et devient un document capital. Elle est, en définitive, le premier et le plus ancien recueil des légendes populaires de la Bre-

(1) C.-G. Schœll, *De Ecclesiasticæ Britonum Scotorumque historiæ fontibus*, p. 37.

tagne qui ont donné plus tard naissance aux romans du *Brut*, de *Merlin*, d'*Arthur*, en un mot à ce cycle immense des épopées chevaleresques de la Table-Ronde.

Pour l'étude des origines historiques et littéraires de la Petite et de la Grande-Bretagne, on ne peut se passer du texte de l'*Historia Britonum*. Aussi est-il fort à désirer que ce texte, encore inédit en France, trouve enfin chez nous un éditeur qui, à l'imitation des Allemands, veuille bien distinguer, par l'emploi de deux caractères différents, la partie originale de l'*Historia* et ses interpolations, additions et superfétations.

L'HISTORIA BRITANNICA

avant

GEOFFROI DE MONMOUTH.

L'HISTORIA

BRITANNICA

AVANT

GEOFFROI DE MONMOUTH.

On s'est souvent demandé si — entre l'*Historia Britonum* de Nennius, où se trouve en germe toute l'histoire légendaire de la Bretagne, et l'*Historia regum Britanniæ* de Geoffroi de Monmouth, où elle s'épanouit dans un complet développement, — il y a eu une œuvre intermédiaire, formant la transition de l'une à l'autre.

Un texte inédit des premières années du XIe siècle, — fragment d'une ancienne *Vie de S. Gouëznou*, — découvert par nous il y a peu de temps, paraît propre à éclaircir cette question. Après une étude critique sur l'*Historia Britonum*, il a, ce semble, ici une place toute naturelle. C'est pourquoi nous le publions, avec les explications qu'il comporte.

I

Le document où ce texte figure a été connu, employé même par les vieux historiens de la Petite-Bretagne, à partir du premier de tous, l'auteur de la *Chronique de Saint-Brieuc*, qui en 1394 écrivait :

« Secundum *legendam sancti Goznovii* ac nonnullarum auctenticarum historiarum testimonium, Britanni sub Bruto et Corineo existentes Albiam insulam, quam postea Britanniam vocaverunt, vi armata acquisierunt et subjugaverunt. » (1)

Pierre Le Baud non-seulement cite l'*Histoire de Saint Gouëznou*, mais il en traduit littéralement plusieurs passages, aux pages 37, 38, 40, 66, de son *Histoire de Bretagne*.

Le P. Albert Le Grand, dans ses *Vies des Saints de Bretagne* (1re édit., p. 471), donne le nom de l'auteur, la date, et des détails très-précis sur cette légende :

« La Vie de S. Goeznou fut escrite en beau style latin et divisée en neuf leçons, ensemble avec le reste de l'office de sa feste, en vers latins ou, pour mieux dire, rythmes du temps, la quantité n'estant pas observée, par Guillaume, prestre et chapellain ou ausmosnier d'Eudon, evesque de Léon, auquel il

(1) Biblioth. Nat. Manuscrits lat., n° 6003, folio 4 v°.

la dédia l'an 1019, qui estoit le 24e de son pontificat. »

Pour parler ainsi, il est clair que le P. Albert avait vu le manuscrit original de cette Vie de saint Gouëznou, conservé dans la bibliothèque du chapitre ou dans celle de l'évêque de Léon. On n'a pas jusqu'à présent recouvré cet original; ce que nous avons est un extrait, fort incomplet, copié au xve siècle, mais portant en tête le nom de l'auteur, la dédicace, la date, absolument dans les termes où les rapporte le P. Albert : ce qui suffirait à établir l'authenticité du document. Mais il y a plus.

Cet extrait se trouve copié dans un registre en papier, format in-4°, dont les Bénédictins, auteurs de la première Histoire de Bretagne, D. Brient, D. Lobineau et autres, se sont maintes fois servis et ont tiré nombre de documents précieux, entre autres le *Chronicon Britannicum*, le *Chronicon Ruiense*, les *Chroniques annaulx*, la *Chronique de Nantes*, etc. C'est dire quelle confiance ces critiques fort exercés avaient dans ce registre, cité par eux sous le titre de *Vetus collectio manuscripta ecclesiæ Nannetensis* — Ancien recueil manuscrit de l'église de Nantes, — parce qu'en effet ils l'avaient trouvé dans la bibliothèque du chapitre de cette ville.

La composition de ce registre est fort curieuse. C'est évidemment le cahier de notes et d'extraits d'un clerc amateur d'histoire bretonne, vivant vers l'an 1460, et qui pour satisfaire son goût — peut-

être en vue de composer quelque ouvrage (1), — avait parcouru toute la Bretagne, allant d'archives en archives, de château en abbaye et de couvent en cathédrale, copiant, extrayant ou résumant tout ce qui lui tombait sous la main, chroniques, légendes, chartes, nécrologes, épitaphes, etc. L'écriture, non-seulement cursive, mais très-hâtée, quelquefois à peine formée, presque partout difficile à lire, montre que le digne clerc, loin de songer à inventer pour son compte, avait à peine le temps de transcrire les originaux mis sous ses yeux. C'est là encore une bonne garantie de l'authenticité de ses extraits.

Nous avons retrouvé, il y a déjà quelque temps, ce précieux registre, juste à temps pour le sauver des rats qui venaient de détruire la moitié du premier feuillet et commençaient à s'en prendre aux autres. Nous reconnûmes sans peine dans les notes marginales l'écriture de D. Brient, l'un des collaborateurs de Lobineau. Pour soustraire le volume à l'humidité comme aux rongeurs, nous l'armâmes d'une bonne reliure. C'est de là que nous tirons (p. 48-49) le texte suivant (2).

(1) Si l'on voulait soutenir que ces extraits furent recueillis par Pierre Le Baud pour la composition de son *Histoire*, on trouverait plus d'une raison plausible à l'appui de cette hypothèse.

(2) Une partie de ce texte étant, comme nous l'avons dit, inséré dans la *Chronique de Saint-Brieuc*, nous en avons tiré quelques variantes complétant ou rectifiant la leçon de la *Vetus collectio Nannetensis*.

In legenda sancti Goeznovei.

Venerabili domino et patri in Christo Eudoni episcopo, fratribusque cum eo in Christi servicio congerentibus Guillelmus, eorum presbiter, in Domino salutem, anno ab Incarnatione Domini M° nono decimo, qui est XXIIII^m episcopatus tui, domine episcope.

§ 1.

Legimus in *Ystoria Britanica* quod, cum Britani sub Bruto et Corineo Albidiam, quam vocaverunt Britaniam, cum insulis circumadjacentibus virtute sibi subjugassent, crescente eorum multitudine et regno prosperato in conspectu eorum, Conanus Meriadocus, vir catholicus et bellicosus, cum infinita multitudine eorumdem, qui in tantum excreverat quod una eos regio minime capiebat, in sinum Armoricum Gallie transfretavit.

Cujus prima sedes fuit juxta fluvium *Guilidonam* in finibus *Plebis Columbe* (1), in loco qui adhuc dicitur *Castrum Meriadoci*. Is cum suis Britonibus totam terram illam ab utroque mari usque ad civitatem Andegavorum cum omni territorio Nannetensi et Redonico in virtute laudabili acquisivit, interfectis

(1) Plougoulm, paroisse et commune du canton de Saint-Pol-de-Léon, arrond. de Morlaix, Finistère.

omnibus indigenis qui adhuc pagani erant, unde et *Pengouet*, quod sonat *Canica capita*, vocabantur. Mulieribus autem tantummodo linguas resecantes, ne per eas lingua Britannica mutaretur, eis ad conjugia et ad alia servicia, prout temporis exigebat necessitas, utebantur.

Ecclesiis itaque per loca ad laudandum Deum edificatis, terra illa tota, per *plebes* et *tribus* [divisa], divina gratia minor Britannia dicta est. Et ita Armorici et insulani Britones, eisdem legibus utentes et fraterna dilectione sese tractantes, tanquam populus unius sub uno regionis imperio multo tempore regebantur.

§ 2.

Processu vero temporis, Vortigernus rex usurpativus, ad prestandum sibi pro defensione regni majoris Britanie quod injuste tenebat subsidium, viros bellicos de Saxonie partibus evocavit, et eos in regno socios sibi fecit. Qui, cum essent pagani, et viri diabolici, humanum sanguinem ex sua propria natura effundere affectantes, multa mala erogabant Britonibus. Quorum superbia postmodum per magnum Arturum Britonum regem fuit ad tempus repressa, eis pro parte maxima ab insula repulsis et servire coactis. Sed eodem Arturo, post multas victorias quas in Britannicis et Gallicis partibus preclare gessit, ab humanis tandem actibus evocato, via iterum patuit Saxonibus, qua in insulam remearent, et

facta est maxima oppressio Britonum et ecclesiarum eversio persecutioque sanctorum. Et hec persecutio multorum regum temporibus, tam Saxonum quam Britonum sibi invicem concertantium, perduravit. Qui Saxones, licet ab Anglia, antiquissima civitate Saxonie, sibi et insule nomen imposuerint et se Anglos sive Anglicos vocaverint, a Britonibus tamen usque in hodiernum diem Saxones appellantur.

Ea tempestate, multi sancti viri sponte se martirio offerebant; alii, consilio evangelico adherentes, relicta Britania majore que nunc est *Patria Saxonis* (1), in hanc minorem Britaniam transfretabant, quidam ut tyrannidem evaderent paganorum, quamplures vero secretius ut et devotius, relictis omnibus, gratum et placitum exiberent in locis solitariis Domino famulatum.

§ 3.

Fuit in diebus illis vir quidam nomine Tudogilus, qui liberiori genere Britonum exortus duos legitur filios et unam filiam habuisse. Primogenitus Goeznoveus, secundo genitus Maianus, filia vero vocabatur Tudona. Qui patriam et omnem substantiam quam habebat dereliquit, et cum prole sua in Britanniam minorem venit. Oratorium edificavit in finibus *Plebe*

(1) *Bro-Saoz*, nom donné aujourd'hui encore à l'Angleterre par les Bretons d'Armorique.

Denarii, inter *Bazlanandam* et *Doenam* fluvios quibus parochia illa ex utroque latere circumfluitur, marinis fluctibus intermixtis, ibique per longum tempus vitam ducens heremiticam, tandem plenus dierum et operum fine beato quievit in Deo. Maianus vero ex altera parte ripe maris brachii quod utrique loco jam interjacet, duobus fere stadiis a *Castello Collobii*, edificavit oratorium. Tudona, sanctorum soror, maluit spiritualibus nupciis copulari, que licet a luctu incipiant ad gaudia tamen eterna perducunt, quam carnis illecebris indulgere, que gaudio incipiunt et cum luctu ad finem tendentes in tristiciam terminantur : primo in parochia *Albennoca* unum oratorium, post in parochia *Belnoci* aliud edificans, seipsam Domino immolabat. Goeznoveus, ultimus procedens, edificavit oratorium in loco qui *Landa* dicebatur, IIII^{or} millibus passuum a civitate Ocismorum (1) distante : quod oratorium hodie dicitur *Peniticium Goeznovei*.

II

Nous aurions pu nous borner à publier ici les §§ 1 et 2 du texte ci-dessus ; nous avons voulu y joindre le § 3 pour mieux faire voir le rapport qui unit les notions générales du préambule, c'est-à-dire des

(1) *Civitas Ocismorum* ne peut guère ici désigner que Brest.

deux premiers paragraphes, à l'histoire particulière de saint Gouëznou, qui commence au troisième.

Saint Gouëznou, avec son père et toute sa famille, étant venu de l'île de Bretagne s'établir en Armorique, l'auteur de sa Vie a tenu à bien faire connaître l'époque et les circonstances de cette transmigration. Pour cela il lui fallait exposer, au moins en bref, et comme il les comprenait, les origines de la nation bretonne armoricaine, c'est-à-dire les évènements qui avaient transplanté en Armorique des masses d'insulaires bretons assez considérables pour imposer à notre péninsule le nom national de leur île originaire, c'est-à-dire le nom de Bretagne.

Cent quarante ans plus tôt environ, vers l'an 880, un autre hagiographe, Gurdestin, abbé de Landevenec, écrivant la vie du fondateur de son monastère, avait voulu, lui aussi, au début de son œuvre, rappeler les évènements qui avaient poussé de l'île de Bretagne en Armorique le père de saint Gwennolé, toute sa famille et toute sa tribu. Voici comme il s'exprimait :

« L'île de Bretagne, d'où notre race, tout le monde le dit, prit jadis son origine, avait grande abondance de tous biens. Cette abondance, dont elle fit mauvais usage, causa sa perte. Pour en connaître le détail il faut lire saint Gildas, qui expose en fort bons termes, avec une autorité incontestable, les actes de cette nation. Grande, je le crois, n'est pas la différence entre les mœurs de la mère et

celles de la fille, qui jadis, traversant l'océan britannique, fut portée par des navires sur ce continent, dans le temps même où la nation saxonne, barbare, vaillante et féroce, s'emparait du territoire maternel. C'est alors que cette chère fille s'enferma dans cette retraite, où, trouvant un sûr asile, elle put enfin se reposer sans guerre des épreuves qui l'avaient accablée. » (1)

Ainsi, sur la fin du IXe siècle, les lettrés de la Bretagne armoricaine (Gurdestin était au premier rang) ne connaissaient sur les origines bretonnes d'autre autorité que celle de Gildas — le vrai Gildas, l'auteur du *de Excidio* — et, comme Gildas, ils ne reconnaissaient pour cause à la colonisation de l'Armorique par les Bretons insulaires que l'émigration des insulaires chassés de l'île de Bretagne par la

(1) « Britannia insula, de qua stirpis nostræ origo olim, ut vulgo refertur, processit, locorum amenitate inclita, magnam habuisse rerum copiam narratur. Huic universæ regioni, bonis male utenti, abundantia rerum causa fuit malorum. Qui plenius huc scire voluerit legat sanctum Gyldam, qui multa de ejusdem actibus congrua bene et irreprehensibiliter disputat. Sed longe ab hujus quoque moribus parvam distasse sobolem suam non opinor, quæ quondam ratibus ad istam vecta est, citra mare Britannicum, terram, tempore non alio quo gens barbara dudum, aspera jam armis, moribus indiscreta, Saxonum maternum possedit cespitem. Hinc se cara soboles in istum conclusit sinum, quo tuta loco, magnis laboribus fessa, ad eram consedit sine bello quieta. » (Cartulaire de Landevenec, ms. de la biblioth. de Quimper, fol. 9; cf. Usher, *Britannic. eccles. Antiquitates*, p. 22.)

conquête saxonne. Déjà pourtant, parmi les Bretons restés dans l'île, circulait depuis près de soixante ans, sous le titre d'*Historia Britonum*, une légende des origines britanniques, très-peu authentique mais très-populaire, attribuée à un certain Nennius, composée dès l'an 822, et qui prêtait à la colonisation bretonne de l'Armorique une tout autre physionomie, une tout autre cause. Selon Nennius, c'est par droit de conquête que les Bretons insulaires, suppôts du tyran Maxime, venus avec lui dans les Gaules en 383, auraient occupé notre péninsule. Si Gurdestin ne mentionne pas ce roman, même pour mémoire, c'est que de son temps (880) cette fable était tenue en Armorique dans un juste mépris, ou que l'œuvre informe de Nennius n'y était même pas connue. Ce point importe à noter, car au commencement du XIe siècle les choses avaient bien changé.

En 1019, on l'a vu, le prêtre Guillaume, dans le préambule historique de la *Vie de saint Gouëznou*, invoque, au lieu de Gildas, un document désigné par lui sous le nom d'*Historia Britannica* et qui, contre Gildas mais comme Nennius, rapporte l'origine de l'établissement breton en Armorique, non aux migrations forcées des insulaires fuyant l'invasion saxonne, mais à une conquête violente de cette péninsule accomplie volontairement par les insulaires avant la venue des Saxons.

Mais cette *Historia Britannica* ne pouvait être

l'*Historia Britonum* de Nennius. Car celui-ci attribue la conquête de l'Armorique au tyran Maxime, sans même nommer Conan Mériadec : l'*Historia Britannica*, au contraire, ne nomme que Conan; elle attribue à lui seul la conquête de l'Armorique; elle donne à cette conquête une cause tout autre que l'expédition de Maxime, dont elle ne dit pas un mot.

En parlant de l'occupation première de l'île d'Albion par la race bretonne, l'*Historia Britannica* donne pour chefs aux Bretons Brutus et Corinéus : l'*Historia Britonum* ne connaît que Brutus.

Dans l'*Historia Britonum*, le célèbre roi Arthur ne sort guère encore des proportions que peut lui accorder l'histoire sérieuse; il chasse les envahisseurs saxons de presque toutes leurs conquêtes, il les terrasse dans douze grandes batailles, mais son rôle et ses exploits ne s'étendent point hors de l'île de Bretagne. Dans l'*Historia Britannica*, il prend son vol, il franchit le détroit, il remporte en Gaule de nombreuses victoires (1); c'est là le début de cette marche triomphale à travers l'Europe, qui fera de lui bientôt, dans Geoffroi de Monmouth, dans les romans de chevalerie, l'empereur du monde.

Enfin, tandis que l'*Historia Britonum* passe entièrement sous silence les émigrations bretonnes

(1) « Post multas victorias quas in Britannicis *et Gallicis partibus* preclare gessit. » Ci-dessus, *In legenda S. Goesnovei*, § 2.

causées par les ravages des Saxons, l'*Historia Britannica* les mentionne et, sans y voir l'origine de l'établissement breton en Armorique (qu'elle rapporte, comme on l'a dit, à la conquête de Conan), elle accorde à ces émigrations, surtout au point de vue religieux, une importance notable.

Des différences que l'on vient de relever entre l'*Historia Britonum* de Nennius et l'*Historia Britannica*, invoquée, résumée en 1019 par le prêtre Guillaume, il résulte que ce sont là deux documents distincts, deux formes successives de l'histoire légendaire, fabuleuse, des origines bretonnes, dont la seconde (l'*Historia Britannica*) est et ne peut être que le développement de la première (l'*Historia Britonum*). Or, celle-ci n'était point née en Armorique, puisque nous avons prouvé, par le témoignage de Gurdestin, que sur la fin du IXe siècle (vers 880) elle y était inconnue. Dès lors, ce n'est point en Armorique qu'elle a dû se développer, mais sur le sol même où elle était née, fixée, enracinée, c'est-à-dire en Grande-Bretagne. Comme l'*Historia Britonum*, l'*Historia Britannica* est donc l'œuvre de l'imagination des Bretons insulaires et non des Bretons armoricains.

Comment ceux-ci purent connaître l'*Historia Britannica* peu de temps après son apparition, il est aisé de le comprendre. Aux dernières années du IXe siècle et dans les premières du siècle suivant, le fléau des invasions normandes contraignit une grande

partie des habitants de la Petite-Bretagne à chercher un refuge, les uns dans l'intérieur de la France, les autres jusqu'en Angleterre. L'auteur de la *Chronique de Nantes*, témoin du fait, l'atteste formellement :

« En ce temps, dit-il, Mathuédoi, comte de Poher, passa en Angleterre suivi d'une multitude de Bretons *(cum ingenti multitudine Britonum)* et se rendit près du roi Adelstan avec son fils appelé Alain, surnommé un peu plus tard Barbetorte, dont le roi d'Angleterre était parrain, par suite de quelle circonstance il avait pour lui grande amitié. » (1)

En 937 Alain Barbetorte, suivi de ses compagnons d'exil, fortifié d'un secours de troupes fourni par Adelstan, repassa dans sa patrie et la purgea des Normands. Les Bretons rentrés avec lui en Armorique rapportèrent l'*Historia Britannica*, que leur avaient fait connaître les Bretons de l'île.

Si maintenant nous rapprochons l'*Historia Britannica* — du moins ce que nous en apprend le prêtre Guillaume — de l'*Historia regum Britanniæ*

(1) « Fugit autem tunc temporis Mathuedoi, comes de Poher, ad regem Anglorum Adelstanum *cum ingenti multitudine Britonum*, ducens secum filium suum nomine Alanum qui postea cognominatus est *Barbatorta*, quem ex filia Alani Magni genuerat, et quem rex Angliæ ex lavacro sancto susceperat : qui, pro familiaritate et amicitia hujus regenerationis, magnam fidem in eo habebat. » (D. Morice, *Preuves de l'Histoire de Bretagne*, t. I, 145.) — Adelstan ou Athelstan régna en Angleterre de 924 ou 925 à 941.

de Geoffroi de Monmouth, nous constatons que, sur la plupart des points notés ci-dessus où l'*Historia Britannica* diffère de Nennius, elle concorde au contraire avec Geoffroi. Ainsi celui-ci non-seulement mentionne Corinéus, il lui donne en outre toute une légende; il raconte avec détail les magnifiques victoires d'Arthur dans les Gaules et dans bien d'autres pays; il admet enfin, quoique tardivement (vers la fin du VIIIe siècle), des émigrations bretonnes causées par divers fléaux, y compris les ravages des Saxons. Quant à l'origine de l'établissement breton en Armorique, il la rapporte lui aussi à une conquête violente dont il donne l'histoire très-détaillée; il emprunte à l'*Historia Britannica* le nom du conquérant et du premier roi breton, Conan Mériadec; mais sur les causes et les circonstances de cette conquête, il abandonne entièrement l'*Historia Britannica*, pour reprendre, en le développant avec abondance, le thème de Nennius, qui fait de cette expédition une dépendance de la conquête des Gaules accomplie par le tyran Maxime. Cette différence, nettement constatée et très-caractéristique, ne permet pas de confondre l'*Historia Britannica* mentionnée en 1019 avec l'*Historia regum Britanniæ* de Geoffroi de Monmouth. Ce sont deux ouvrages distincts, comme le sont aussi entre eux l'*Historia Britannica* et l'*Historia Britonum* attribuée à Nennius.

Le livre de Nennius, l'*Historia Britannica*, l'ouvrage de Geoffroi, représentent les trois états successifs de la légende des origines bretonnes.

Nennius ou l'*Historia Britonum*, c'est l'œuf; l'*Historia Britannica*, c'est le poulet; l'*Historia regum Britanniæ*, c'est le coq superbe et bruyant, qui chante sa fanfare à grand orchestre.

On a prétendu que l'*Historia regum* de Geoffroi sort directement, immédiatement, du livre rudimentaire de Nennius. Cela semble aussi impossible que de voir sortir d'un œuf un coq tout membré, tout crêté et tout armé. Entre l'œuf et le coq il y a un intermédiaire indispensable. Ici de même. Cet intermédiaire, dont l'existence jusqu'à présent n'était pas constatée, c'est notre *Historia Brtannica*.

III

Mais là surgit une difficulté. En deux ou trois passages de l'*Historia regum Britanniæ*, Geoffroi de Monmouth parle d'un livre qui lui aurait servi de thème et lui aurait été fourni par Gautier, archidiacre d'Oxford, qu'on appelle aussi Walter de Mapes. On a plus d'une fois révoqué en doute l'existence de ce livre de Gautier. On y a vu une fiction de Geoffroi pour autoriser toutes les amplifications, toutes les broderies, toutes les fables dont

il a rempli son propre livre; on a soutenu, comme nous le disions tout à l'heure, qu'entre Nennius et lui la légende n'a pris aucune forme intermédiaire, ce qui revient à dire que Geoffroi aurait inventé de toutes pièces les trois quarts de son œuvre, — proposition bien dure à admettre. Mais s'il y a eu entre Geoffroi et Nennius une œuvre intermédiaire, d'après ce que nous avons établi, cette œuvre ne peut être que l'*Historia Britannica* de 1019, qui serait aussi le livre communiqué à Geoffroi par Gautier d'Oxford. Or il est généralement admis que ce livre devait être écrit en breton armoricain et venir de la Bretagne Armorique; on prétend appuyer sur le témoignage même de Geoffroi ce double fait, qui tendrait à infirmer l'opinion, soutenue par nous, suivant laquelle l'*Historia Britannica* mentionnée en la *Vie de saint Gouëznou* aurait été composée dans l'île de Bretagne.

Les passages de Geoffroi, où il parle du livre de Gautier d'Oxford, sont au nombre de trois, l'un dans l'épître dédicatoire au comte de Glocester mise en tête de l'*Historia regum*, le second au premier chapitre du livre XI, le troisième au dernier chapitre du livre XII, dernier aussi de tout l'ouvrage. Les deux premiers textes disent seulement que le livre de Gautier d'Oxford était en langue bretonne *(Britannici sermonis librum vetustissimum... in Britannico sermone)*, ce qui désigne tout aussi bien et même mieux le dialecte breton de l'île que

celui du continent (1). Mais on se prévaut surtout du dernier passage qui porte : *Illum librum Britannici sermonis, quem Gualterus, Oxinefordensis archidiaconus, ex Britannia advexit.* « Ce livre en langue bretonne que Gautier, archidiacre d'Oxford, apporta de Bretagne (2). »

On soutient que dans ce passage le mot *Britannia* désigne forcément la Bretagne Armorique. A notre avis, rien n'est moins certain, car dans toute l'œuvre de Geoffroi de Monmouth nous n'avons pas trouvé une seule fois le mot *Britannia*, sans déterminatif, employé pour désigner autre chose que tout ou partie de la Bretagne par excellence, l'île de Bretagne, aujourd'hui la Grande-Bretagne. Dans les cas assez rares où Geoffroi applique ce nom à la Bretagne continentale, il y joint toujours une épithète,

(1) « Talia mihi et de talibus multoties cogitanti obtulit Walterus, Oxinefordensis archidiaconus, quemdam Britannici sermonis librum vetustissimum, qui a Bruto primo rege Britonum usque ad Cadwaladrum, filium Cadwalonis, actus omnium... proponebat. » *Hist. reg. Brit.* lib. I, cap. 1 (Roberto, comiti Claudiocestriæ, epistola dedicatoria). — « Ut Gaufridus Monumetensis in Britannico prefato sermone invenit, et a Gualtero Oxinefordensi audivit..., propalabit. » (*Ibid.* XI, 1.)

(2) « Reges Saxonum Guillelmo Malmesberiensi et Henrico Huntingdonensi permitto; sed de regibus Britonum tacere jubeo, cum non habeant illum librum Britannici sermonis, quem Gualterus, Oxinefordensis archidiaconus, ex Britannia advexit, quem de historia eorum veraciter editum hoc modo in latinum sermonem transferre curavi. » (*Hist. reg. Britan.* XII, 20.)

une périphrase déterminative, qui ne permet pas de prendre le change : par exemple *minor Britannia* (1), *altera Britannia* (2), une seule fois *Armoricum regnum quod nunc Britannia dicitur* (3). Le plus souvent, il dit simplement *Armorica* (4), *Armoricanum littus* (5), une fois seulement *Letavia* (6), et pour désigner les habitants *Armoricani Britones* (7) ou *Armoricani* (8).

Mais — objecte-t-on — Geoffroi écrivant son *Historia regum* en Angleterre, c'est-à-dire dans l'île de Bretagne, ne pouvait pas dire que Gautier d'Oxford lui apporta le livre en question *de l'île de Bretagne*, puisque lui Geoffroi était aussi dans cette île. Donc, dans le passage ci-dessus tiré du dernier chapitre de l'*Historia regum*, le mot *Britannia* désigne forcément la Petite-Bretagne comme le pays d'où Gautier avait apporté son livre.

Ce raisonnement pèche par la base : il oublie qu'au XIIe siècle, au temps de Geoffroi de Monmouth, le pays dit aujourd'hui l'Angleterre était, comme aujourd'hui encore, partagé (fort inégalement) entre

(1) *Hist. reg. Britan.* lib. VI, cap. 4 et 8.
(2) *Ibid.* V, 12, 14, 16.
(3) *Ibid.* lib. V, cap. 12.
(4) *Ibid.* VI, 4; XII, 4 et 15.
(5) *Ibid.* XII, 16.
(6) *Ibid.* VI, 4.
(7) *Ibid.* IX, 2 et 16; X, 9; XII, 4.
(8) *Ibid.* X, 6 et 11.

deux races très-diverses d'origine,-mais alors bien plus distinctes, bien plus profondément séparées que de nos jours : dans le Cornwall, dans la Cambrie ou pays de Galles, même encore dans une partie du Cumberland, les habitants primitifs de l'île, les Bretons gardant leur langue et leurs mœurs; — dans tout le reste, les conquérants, les Anglo-Normands. Le pays des Anglo-Normands c'était l'Angleterre, mais, surtout pour un Breton de vieille roche comme l'était Geoffroi, ce n'était plus la Bretagne; ce nom demeurait réservé à la partie de l'île où se conservait encore la race indigène.

Dès lors, le passage dont nous nous occupons s'explique sans peine. Geoffroi est en Angleterre (il y était souvent, et même à la cour des princes anglais); Gautier d'Oxford vient du pays de Galles, où il a trouvé un livre écrit en breton insulaire, qu'il prête à Geoffroi de Monmouth; celui-ci, après avoir brodé sur ce thème les abondantes variations de l'*Historia regum*, remercie son ami de lui avoir procuré « ce livre écrit en breton, qu'il avait tiré de Bretagne, » c'est-à-dire de la partie de l'île où se conservait la race bretonne : « *Illum librum Britannici sermonis quem* EX BRITANNIA *advexit.* »

Cette interprétation, parfaitement naturelle, est même en bonne critique la seule admissible. Car, puisque dans tout le reste de l'œuvre de Geoffroi de Monmouth le nom de *Britannia*, seul et sans déterminatif, est constamment employé pour désigner

l'île de Bretagne ou la partie de cette île occupée par les Bretons, on n'a point le droit de lui donner ici un autre sens, à moins d'une nécessité évidente et certaine, qui — nous venons de le prouver — n'existe pas.

Allons plus loin : admettons — par hypothèse — que Gautier d'Oxford rapporta effectivement son livre de la Bretagne Armorique, écrit en dialecte armoricain : qu'en conclure? Que les Bretons du xe siècle, compagnons de Matuédoi, ayant trouvé l'*Historia Britannica* dans l'île de Bretagne, s'amusèrent pour charmer leur exil à la traduire dans leur dialecte. Quant à admettre que le thème primitif de l'*Historia regum* de Geoffroi, même réduit à ses linéaments essentiels, ait été conçu, composé, écrit par les Bretons d'Armorique et puisse être considéré comme l'histoire légendaire du peuple de cette péninsule, c'est impossible. Pourquoi? Parce que cette histoire fabuleuse est purement et simplement celle de l'île de Bretagne; notre Armorique n'y figure que rarement, par accident, seulement quand cela est indispensable pour expliquer certains évènements de la Bretagne insulaire. Si cette légende était sortie de l'imagination des Bretons armoricains, ce serait tout le contraire; elle serait nécessairement, avant tout, l'histoire de la Bretagne Armorique, la Bretagne insulaire n'y figurerait que de loin en loin, pour les évènements connexes.

N'est-ce pas l'évidence même?

La conclusion de ce long commentaire sur les §§ 1 et 2 du texte de 1019, la voici en trois mots :

Entre l'*Historia Britonum* de Nennius et l'*Historia regum* de Geoffroi, il a nécessairement existé une forme intermédiaire de la légende des origines bretonnes.

Cette forme constituait un livre appelé *Historia Britannica*, dont l'existence est constatée, attestée en 1019 par le prêtre Guillaume, auteur de la *Vie de saint Gouëznou.*

Mais, — comme l'œuvre de Nennius, forme rudimentaire de la légende, comme le livre de Geoffroi qui en marque l'épanouissement, — cette forme intermédiaire appartient exclusivement, par son inspiration et sa rédaction, aux Bretons de l'île, et il n'est nullement prouvé — au contraire — que l'exemplaire qu'en posséda Gautier d'Oxford sortît de l'Armorique.

APPENDICE

I

Éditions et manuscrits de l'*Historia Britonum*.

Éditions.

Thomas Gale, en 1691, publia pour la première fois l'*Historia Britonum* dans ses *Historiæ Britannicæ XV scriptores*, in-folio, et d'après le manuscrit F. f. i. 27 de la bibliothèque de l'Université de Cambridge.

Cette édition fut reproduite sans changement par Charles Bertram, à Copenhague, en 1758, pet. in-8°.

En 1819, une autre édition parut à Londres, donnant le texte d'un manuscrit nouvellement découvert à la bibliothèque du Vatican, important par son antiquité, par ses variantes, par l'attribution qu'il faisait de l'ouvrage à un auteur jusque-là inconnu, « l'ermite Marc, évêque des Bretons. » Voici le titre exact de cette édition : « *The* Historia Britonum, *commonly attributed to Nennius;* from a manuscript lately discovered in the library of Vatican palace at Rome, edited in tenth century by Mark the Hermit; with an english version, fac-simile of the original, notes and illustrations by the Rev. W. Gunn, rector of Irstead, Norfolk. London, 1819. In-8°. »

L'édition de Joseph Stevenson, imprimée pour la Société de l'histoire d'Angleterre *(English historical Society)* et revue sur dix-sept manuscrits, fut publiée en 1838 sous ce titre : Nennii Historia Britonum. *Ad fidem*

codicum mss. recensuit Josephus Stevenson. Londini sumptibus Societatis, M.DCCC.XXXVIII. In-8°.

Dix ans après parut, en format grand in-folio, le premier, jusqu'ici unique volume du recueil des *Monumenta historica Britannica*, contenant une nouvelle édition de l'*Historia Britonum*, préparée par Petrie qui avait examiné douze nouveaux manuscrits, outre ceux consultés par Gale, par Stevenson et par Gunn. L'édition de Stevenson n'en reste pas moins pour nous la meilleure, parce qu'elle a pour base le manuscrit non-seulement le plus ancien, mais le plus pur d'additions et interpolations postérieures au texte primitif. M. Petrie a suivi — on ne sait pourquoi — le système inverse, faisant son principal texte d'un manuscrit plus récent et plein d'interpolations.

Nous allons donner la liste des trente manuscrits consultés par Petrie, Stevenson et Gunn, en les rangeant par ordre de date et d'affinité dans les trois classes établies ci-dessus, p. 5 à 8, et en indiquant les lettres sous lesquelles ces manuscrits sont désignés dans les éditions (1).

MANUSCRITS.

Première classe.

Elle a pour type le ms. Harléien 3859 du British Museum, lequel contient :

4) *Calculi*

(1) Pour les cotes et la description des manuscrits, nous usons des renseignements fournis par Stevenson et Petrie (ou Duffus Hardy).

5) *Historia Britonum*

6) *Genealogiæ regum Saxonum cum aliis calculis*

7) *Civitates Britanniæ*

8) *Mirabilia Britanniæ.*

Cette classe renferme dix-sept manuscrits que nous indiquons ci-dessous, sous les nos 1 à 17. Les nos 3, 5, 6, n'ont pas les *Calculi*. Les nos 7 à 17 ont les *Calculi*, l'*Historia Britonum*, les *Civitates*, les *Mirabilia*, mais non les *Genealogiæ Saxonum*. Par ailleurs, le texte des nos 2 à 16 s'accorde presque entièrement avec celui du n° 1, type de la classe.

— N° 1 (coté A dans Stevenson, X dans Petrie). Ms. de la Bibliothèque Harléienne, n° 3859. Le texte de l'*Historia Britonum* commence au fol. 135. Nous avons indiqué tout à l'heure le contenu de ce manuscrit; mais il faut remarquer que les *Généalogies Saxonnes* et les *Calculs* qui les suivent sont séparées des *Civitates* et des *Mirabilia* par deux documents sans aucun rapport avec l'*Historia Britonum*, savoir les *Annales Cambriæ* de 444 à 954, imprimées dans les *Monum. hist. Brit.*, p. 831; et les *Genealogiæ regis Hoeli Dha et Helenæ uxoris ejus*, dont Aneurin Owen a donné un extrait dans *Ancient laws and institutes of Wales* (1841), t. I, préf. p. xiv.

Ce ms. est du xe siècle selon Petrie et Stevenson, du xe ou du commencement du xie selon Ch.-G. Schœll. Il est tracé sur vélin, de format pet. in-f° dit Stevenson, gr. in-8° suivant Petrie. Au bas du premier feuillet existe un écusson qu'on ne peut plus lire et ces mots à demi-effacés : *Conventus Mont-Albanensis*. Une note de l'écriture de Casley atteste qu'il entra dans la biblio-

thèque Harléienne le 5 janvier 1729. C'est tout ce qu'on sait de son histoire.

— N° 2. Ce ms. est simplement indiqué, mais non décrit par Petrie dans la note (*a*) de la p. 63 des *Mon. hist. Brit.* Il existe à Cambridge sous le n° c LXXXIII à la biblioth. du *Corpus Christi College*. Il serait, selon Petrie, du xe siècle, et renferme entre autres choses les *Généalogies Saxonnes* et les *Calculs* qui les suivent; ce qui le rattache certainement au type du ms. Harléien 3859.

— N° 3 (C Stevenson, Z Petrie). British Museum ms. Cotton. *Vespasian* B. XXV, 7 (fol. 126). — Vélin, in-4° moyen, écrit vers le milieu du XIIe siècle.

— N° 4 (D Stev., H Petr.). Brit. Mus. ms. Cotton. *Caligula* A. VIII. — Vélin in-4°, milieu du XIIe siècle.

— N° 5 (B Stev., Y Petr.). Brit. Mus. ms. Cotton. *Vespasian* D. XXI. 1. — Vélin, in-fol. moyen à 2 colonnes, fin du XIIe siècle.

— N° 6 (L Petr.). Biblioth. publ. de Cambridge, ms. M. m. 29. 1. — Vélin pet. in-fol., XIIe siècle.

— N° 7 (Q Petr.). Paris, Biblioth. Nat. anc. fonds Saint-Victor, ms. 567. — Vélin, fin du XIIe siècle.

— N° 8 (E Stev., G Petr.). Brit. Mus. ms. Cotton. *Nero* D. VIII. 2 (f° 63). — Vélin in-fol. à 2 col., commencement du XIIIe siècle.

— N° 9 (H Stev., S Petr.). Brit. Mus. Royal ms. 13. D. V. 2. — Vélin in-fol. à 2 col., XIIIe siècle.

— N° 10 (M Petr.). Biblioth. publ. de Cambridge, ms. I. i. VI. 11. — Vélin pet. in-fol., XIIIe siècle.

— N° 11 (P Petr.). Biblioth. Nat. ms. lat. 5232. 2. — Vélin in-fol. à 2 col., XIIIe siècle.

— N° 12 (R Petr.). Biblioth. publ. de Rouen, ms. 123. — Vélin, XIIIe siècle.

— N° 13 (F Stev., AA Petr.). Brit. Mus. ms. Cotton. *Vitellius* A. XIII. 11 (f° 90). — Vélin pet. in-4°; XIIIe siècle selon Petrie, XIVe selon Stevenson.

— N° 14 (T Petr.). « Ms. Conybere, formerly Dering. » — Vélin pet. in-4°, XIVe siècle.

— N° 15 (R Stev., I Petr.). Brit. Mus. ms. Cotton. *Julius* D. V. 1. — Vélin pet. in-8°, XIVe siècle.

— N° 16 (O Petr.). Ms. CCCLXIII du Corpus Christi College, à Cambridge. — Vélin, pet. in-4°, XVe siècle.

— N° 17 (Q Stev., U Petr.). Brit. Mus. Royal ms. 13. XV. — Papier, in-4°, XVIe siècle.

Deuxième classe.

Elle a pour type le manuscrit du Vatican publié par Gunn en 1819, et qui contient

4) *Calculi*

7) *Civitates Britanniæ* (incorporé dans le premier paragraphe de l'*Historia Britonum)*

5) *Historia Britonum.*

On peut ranger dans cette classe cinq manuscrits, n°s 18 à 22. — Le n° 19 concorde entièrement avec le ms. type n° 18, sauf qu'il n'attribue pas l'ouvrage à l'ermite Marc et n'a point les *Calculi*. — Les n°s 20, 21, 22, contiennent les *Calculi,* l'*Historia Britonum,* les *Civitates* (après l'*Historia)* et les *Mirabilia Britanniæ,* c'est-à-dire qu'ils ont exactement les mêmes morceaux que les n°s 7 à 17 de la première classe. Mais ce qui distingue de la première classe les n°s 20, 21, 22, et les

range dans la deuxième, c'est qu'ils portent, soit dans leur texte, soit sur leurs marges ou en interligne, la plupart des leçons particulières, caractéristiques du ms. du Vatican.

— N° 18 (*a* Stev., BB Petr.). Le manuscrit publié par Gunn était entré au Vatican avec la bibliothèque de la reine de Suède; il faisait précédemment partie de celle de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, d'où il était sorti au XVIIe siècle, par l'intervention d'Alexandre Petau, pour passer aux mains de la reine Christine. Ce manuscrit se distingue par un certain nombre de leçons particulières très-caractéristiques, admises, comme on vient de le dire, dans les autres manuscrits de cette classe. Lui et le ms. n° 19 transposent aussi la légende de saint Patrice qui, dans tous les autres manuscrits, se trouve placée entre la 4e et la 5e partie de l'*Historia Britonum*, c'est-à-dire entre l'histoire de Vortigern et les batailles d'Arthur (voir ci-dessus p. 26); ici elle est rejetée après la légende d'Arthur et semble même se séparer de l'*Historia Britonum* par un titre spécial.

Enfin l'attribution de l'*Historia Britonum* à l'ermite Marc n'existe que dans le ms. n° 18 et ne se manifeste que par ce titre : *Incipit Istoria Brittonum, edita ab anachoreta Marco, ejusdem gentis episcopo.*

Gunn rapporte l'exécution de ce manuscrit au Xe siècle. M. Duffus Hardy, dans la préface des *Monumenta historica Britannica* (p. 63), le dit un peu postérieur *(little inferior)* au ms. Harléien 3859 (ci-dessus n° 1). Mais ce manuscrit ne peut être antérieur au XIe siècle, puisqu'il mentionne la date d'une transcription faite en 1024 (voir ci-dessus p. 26).

Les *Monumenta historica Britannica*, dans les notes du Nennius et aux p. 68-69 de la préface, donnent un certain nombre de variantes tirées de ce manuscrit et qui diffèrent de l'édition de Gunn, parmi lesquelles il y en a d'importantes. Volontairement ou non, Gunn a modifié dans plusieurs passages les dates du manuscrit; dans celui, par exemple, que nous citons plus haut p. 22, il a imprimé « anno post Passionem CCCC.XLVII, » au lieu de « CCC.XLVII » que porte le manuscrit, et à la ligne suivante : « annum D.XLVII, » au lieu de « DC.XLVII, » qui est dans le manuscrit. On ne doit donc pas se servir de l'édition de Gunn sans consulter les variantes des *Monumenta historica Britannica.*

— N° 19 (O Stev.). Biblioth. Nat. ms. Suppl. lat. 165. 16. — Vélin in-fol., XIIe siècle.

— N° 20 (N Petr.). Biblioth. Nat. ms. lat. 6274, 1. — Vélin in-4°, XIIe siècle.

— N° 21 (L² Stev., V Petr.). Biblioth. de l'Université de Cambridge, ms. F. f. i. 27. 3. — Vélin, in-fol. moyen à 2 colonnes; fin du XIIe siècle ou commencement du XIIIe.

— N° 22 (P Stev., W Petr.). « Ms. XXX of the Arundel collection (*Alias* Norfolk, 30) in the college of Arms. » — Vélin in-4°, XIVe siècle.

Troisième classe.

Cette classe a pour type le ms. F. f. i. 27 de la bibliothèque de l'Université de Cambridge, dont Gale et Petrie ont publié le texte, et qui contient :

1) *Prologus major*

2) *Prologus minor*
3) *Capitula*
4) *Calculi*
5) *Historia Britonum*
7) *Civitates Britanniæ*
8) *Mirabilia Britanniæ.*

Le caractère de ce manuscrit, comme l'ont fort bien remarqué Stevenson et Duffus Hardy, c'est d'avoir ramassé dans son texte toutes les interpolations et même les gloses marginales des manuscrits antérieurs. Le copiste a pris plaisir à allonger le livre autant que possible. Vers la fin cependant, un peu lassé, il a supprimé l'un des morceaux additionnels, et malheureusement le meilleur, les *Généalogies Saxonnes.*

En revanche, non content du petit prologue *(Apologia Nennii)* qui existait probablement avant lui, il en fait une paraphrase prétentieuse pleine de rhétorique et de métaphores, où il s'efforce de donner à Nennius une réalité historique en fixant l'époque, l'année même dans laquelle il est censé avoir écrit l'*Historia Britonum.* C'est là qu'il montre le mieux sa maladresse. Il fait dire au prétendu Nennius qu'il écrit « en l'an 858 de l'Incar-« nation, 24e du règne de Mervin, roi des Bretons. » Or, dans les *Calculi,* placés par ce même copiste en tête de l'*Historia Britonum*, il y a la date d'une transcription faite dès l'an 832. En outre, le *Brut y Tywysogion,* attribué à Caradoc de Lancarvan et en tout cas bien connu en Cambrie au XIIe siècle, place l'accession de Mervin au trône de Powys et de Gwyned en 818, et sa mort en 843 (plus exactement, selon les *Annales Cambriæ*, 844), ainsi que l'avènement de son fils Rhodri

Maur. On voit quelle confiance mérite cette date de 858, qui pourtant est encore celle qu'on assigne le plus souvent à la composition de l'*Historia Britonum*.

Cette classe embrasse huit manuscrits, le type compris, nos 23 à 30.

Aucun des nos 24 à 30 ne renferme ni le *Prologus major*, ni les *Capitula*, que le n° 23 possède seul. Les nos 24, 25, 26, 27, 29 contiennent le *Prologus minor*, les *Calculi*, l'*Historia Britonum*, les *Civitates* et les *Mirabilia*. Les nos 28 et 30 n'ont point le *Prologus minor*. Mais le caractère général de tous ces manuscrits est de faire entrer dans leur texte, en totalité ou au moins en très-grand nombre, les gloses et interpolations introduites, ainsi que nous l'avons dit, dans le texte du n° 23.

— N° 23 (L Stev., A Petr.). Ms de la bibliothèque publique de Cambridge coté F. f. i. 27. — Nous avons indiqué tout à l'heure ce que contient ce manuscrit. Entre 3) *Capitula* et 4) *Calculi*, on y trouve en outre : 1° une liste des qualités et des défauts des principaux peuples, intitulée *De malis et perversis naturis hominum et de bonis naturis gentium*, 2° deux petites pièces de vers latins attribuées à Nennius, 3° quelques indications chronologiques, assez incohérentes, sur l'époque où Nennius était censé écrire. Petrie a compris tout cela dans son édition; Stevenson a donné les vers et les notes chronologiques dans sa préface (p. XXVI-XXVII) et omis la litanie *De malis et perversis naturis hominum*.

Vélin, in-folio moyen à 2 colonnes, écriture de la fin du XIIe siècle ou du commencement du XIIIe.

— N° 23 bis (M Stev.). Copié du ms. précédent, exécu-

tée au XVIIe siècle, sur papier; appartenant autrefois au Dr Hunter, aujourd'hui à l'Université de Glasgow.

— N° 24 (N Stev., C Petr.). Ms. de la bibliothèque du doyen et du chapitre de Durham, coté B. ii. 35. 6. — Vélin, grand in-fol. à 2 col., fin du XIIe siècle selon Petrie, XIIIe siècle selon Stevenson.

— N° 25 (F Petr.). Bibliothèque du collège Saint-Jean-Baptiste, à Oxford, ms. 99. 3. — Vélin, commencement du XIIIe siècle.

— 26 (K Stev., B Petr.). Bibliothèque du Corpus Christi College, à Cambridge, ms. CXXXIX. 22. 3. — Vélin, in-fol. moyen à 2 col., XIIIe siècle.

— 27 (G Stev.). « Burney manuscript, 310 (p. 315). » — Vélin, in-fol., écrit en 1381.

— N° 28 (E Petr.). Biblioth. du Corpus Christi College, à Cambridge, ms. c. 1. — Papier, in-fol., XVIe siècle.

— N° 29 (I Stev., D Petr.). Brit. Mus. Royal Ms. 13 B. VII. — Papier, pet. in-fol., XVIe siècle.

— N° 30 (K Petr.). Bibliothèque Bodléienne, à Oxford, ms. 16. 33. — Vélin, in-8°. — Petrie a omis d'en indiquer l'époque.

Sur la question de savoir à qui revient la paternité de l'*Historia Britonum*, voici comment se partagent ces trente manuscrits.

Sept d'entre eux ne portent aucun nom d'auteur. Ce sont les n°s 1 et 2 (du Xe ou du XIe siècle), 3, 5, 6, 19 (du XIIe), et 28 (XVIe).

Seize indiquent pour auteur Gildas le Sage, savoir, les n°s 4, 7, 20, 21 (du XIIe siècle), 8, 9, 10, 11, 12 (XIIIe), 13, 14, 15, 22 (XIVe), 16 (XVe), 17 (XVIe), et 30.

Quatre attribuent l'ouvrage à Nennius : nos 23 (du XIIe ou du XIIIe siècle), 25, 26 (XIIIe), et 29 (XVIe).

Deux l'attribuent à la fois à Gildas et à Nennius : c'est le n° 24 (du XIIe ou du XIIIe siècle), et le n° 27, écrit en 1381.

Un seul enfin, le manuscrit du Vatican (ci-dessus n° 18), indique pour auteur Marcus l'anachorète, évêque des Bretons.

Si la majorité faisait loi, Gildas l'emporterait de beaucoup; depuis le XIIe siècle, il a été très-généralement regardé comme auteur de l'*Historia Britonum*, non-seulement par les copistes de cette œuvre, mais par les principaux écrivains du temps, comme Henri de Huntingdon et Geoffroi de Monmouth. Cette attribution n'en est pas moins insoutenable.

La question a d'ailleurs été jugée — très-bien jugée — par les trois critiques les plus autorisés qui s'en sont occupés en notre siècle : Stevenson, Duffus Hardy, Ch.-G. Schœll. Tous trois repoussent les attributions faites à Marcus, à Nennius et à Gildas, et considèrent d'un commun accord l'*Historia Britonum* comme une œuvre anonyme.

Il n'y a point à revenir sur cet arrêt très-bien motivé, il n'y a qu'à s'y tenir.

II

Extraits de la *Vie de S. Gouëznou*

Traduits par Pierre Le Baud.

Pierre Le Baud, au XVe siècle, a traduit dans son *His-*

toire de Bretagne la plus grande partie du texte de la *Vie de S. Gouëznou*, publié ci-dessus p. 91, 92, 93. Voici cette traduction, qui n'est pas sans intérêt :

« Et dit aussi l'autheur de l'Histoire de sainct Gouezznou que la conqueste d'Armoricque fut faicte par Conan, et que, comme les Bretons sous Brutus et Corinéus par leur vertu eussent subjugué Albion, qu'ils appellèrent Bretagne, et semblablement les isles circonadjacentes, croissant la multitude d'iceux et le règne prospère, Conan Meriadoch homme catholique et belliqueux, avecques infinie multitude d'eux qui en tant estoit accreuë que une région ne les pouvoit comprendre, transnagea au sein de Gaule Armoricane (1).

« Tout premièrement construisit un noble chastel en la fin du peuple (2) que la langue britannique appelle *Ploecolm*, jouxte le fleuve *Guillidon,* encore de son nom appellé le *Chastel Meriadoch,* auquel, si comme dit l'Histoire sainct Gouezznou, il fit sa première residence (3).

« Et acquist par vertu louable à ses Bretons toute celle terre, de l'une mer à l'autre, jusques à la cité des Angevins, avecques tous les territoires de Nantois et de Rennois. Et occirent lesdits Bretons tous les habitans qui estoient encore péans, dont ils estoient appellez *Pengouët,* qui signifie *testes chauves.* Toutesfois espargnoient-ils aux femmes, ausquelles neantmoins ils couppoient les langues, afin que par elles le langage breton ne fust changé, et en usoient les aucuns à leurs mariages et à

(1) Le Baud, *Histoire de Bretagne*, p. 37.

(2) « In finibus plebis. »

(3) Le Baud, *Hist. de Bret.*, p. 40.

leurs autres services, ainsi que la nécessité du temps le requeroit (1).

« Aussi dit l'autheur de l'Histoire sainct Goueznou que, les eglises ainsi par l'aide de Dieu à sa loenge par lieux edifiées, et la région partie et distribuée par peuples et lignées (2), toute la terre fut appellée la moindre Bretagne. Et que de là en après les Bretons armoricains et les insulains, usans des mesmes loix et se traictans par fraternelle dilection, furent longuement regis et gouvernez ainsi que peuple d'un empire et d'une région (3).....

« Et rapporte l'Histoire de sainct Goueznou que, après ce que le roy Artur, qui tant avoit eu de victoires ès Bretagnes et ès Gaules, fut mort, la voye fut de rechef ouverte aux Saxons qui retournèrent en l'isle et firent très grande oppression de peuple et eversion d'eglises. Et aussi fut faite persecution et occision de plusieurs rois tant saxons que bretons, qui contendoient les uns contre les autres par batailles. Lesquels Saxons, combien qu'ils imposassent dès lors à eux et à l'isle le nom de Anglia, une très ancienne cité de Saxonie, dont ladite isle a esté en vulgal communément depuis appellée Angleterre et eux Anglois : toutesfois sont-ils jusques aujourd'huy par les Bretons nommez Saxons. Et dit après que plusieurs saints hommes, afin qu'ils evadassent la tyrannie d'eux et qu'ils servissent plus secretement et plus devotement à nostre Seigneur, cherchèrent lieux

(1) Le Baud, *Hist. de Bret.*, p. 37.

(2) C'est ainsi que Le Baud traduit « per *plebes* et *tribus.* »

(3) Le Baud, *Hist. de Bret.*, p. 38.

solitaires : dont il en vint en celuy temps grand nombre en cette Bretagne Armoricane (1)..... »

III

Topographie de la *Vie de S. Gouëznou.*

D'après le § 3 du texte de la *Vie de S. Gouëznou* publié ci-dessus (p. 93-94), Tudoël *(Tudogilus)* père de Gouëznou établit son oratoire *in finibus Plebe* (ou *Plebis) Denarii, inter Bazlanandam et Doenam fluvios, quibus parochia illa ex utroque latere circumfluitur, marinis fluctibus intermixtis,* — c'est-à-dire — « sur le territoire de *Ploué-Diner,* entre les fleuves *Bazlananda* et *Doëna* qui, mêlés aux flots marins, enveloppent cette paroisse des deux côtés. »

Plouédiner, d'après les réformations du xve siècle, était une grande paroisse embrassant tout le territoire divisé depuis entre Lannilis, Landéda et Brouennou : Lannilis était le bourg paroissial, Landéda et Brouennou deux trèves ou succursales (2). En regardant la carte, on voit que Plouédiner embrassait justement tout le territoire compris entre les deux bras de mer dits aujourd'hui Aber-Vrac'h et Aber-Benoît : donc, en 1019, ces deux bras de mer s'appelaient *Doëna* et *Bazlananda;*

(1) Le Baud, *Hist. de Bret.*, p. 66.

(2) Aujourd'hui, Lannilis est un canton de l'arrondissement de Brest (Finistère), Landéda une des communes de ce canton, Brouennou un village et une chapelle en Landéda.

mais lequel de ces noms représente l'Aber-Vrac'h, et lequel l'Aber-Benoît?

Ce dernier estuaire, en s'enfonçant dans les terres, se bifurque en deux principaux cours d'eau, dont le plus septentrional et le plus considérable est appelé sur certaines cartes *Leuhan,* parce qu'il traverse un grand étang de ce nom sis en la paroisse de Plabennec. De là, en montant vers le Nord-Est, il passe dans la paroisse de Plouvien et à 1,700 mètres environ dans l'Ouest de ce bourg, il baigne un village appelé sur la carte de Cassini et dans les anciennes réformations Saint-Jean *Bazlanant,* dit aujourd'hui *Balanant*, lequel a conservé jusqu'à nous le nom du fleuve ou estuaire mentionné dans la *Vie de S. Gouëznou.* Le fleuve *Bazlanant* du XIe siècle est donc notre Aber-Benoît, et par une conséquence nécessaire notre Aber-Vrac'h répond au fleuve *Doëna* (1).

Les autres lieux indiqués dans le § 3 de la *Vie de S. Gouëznou* sont :

1° L'oratoire de S. Maian ou Majan, aujourd'hui chapelle de Loc-Majan, en Plouguin, au Sud et sur la rive gauche de l'Aber-Benoît;

2° Le *castellum Collobii*, « à près de deux stades de l'oratoire de Majan, » situation aujourd'hui inconnue;

3° Le premier oratoire de sainte Tudone *in Plebe Albennoca* ou *Abennoca,* aujourd'hui Plabennec, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Brest;

(1) Le fleuve *Doenna*, mentionné dans l'*Histoire de Bretagne* de Pierre Le Baud, p. 40, et qui a fort embarrassé certains auteurs, est aussi nécessairement l'Aber-Vrac'h.

4° Le second oratoire de la même sainte *in plebe Belnoci, Beluoci* ou *Belvoci,* car d'après le ms. ces trois lectures sont possibles : situation douteuse que le P. Albert Le Grand place dans le territoire de Saint-Renan *ar Fanq* (1), qui probablement ne portait pas encore ce dernier nom;

5° L'oratoire de S. Gouëznou construit, dit la *Vie,* en un lieu appelé *Lann*, qui est le bourg actuel de Gouëznou (2), appelé dans les anciennes réformations *Lan-Goueznou.* Notons toutefois qu'il y a en Gouëznou, à 2 kilomètres 1/2 du bourg paroissial, un village dit le *Peniti*, où on croit que le saint habita d'abord et dont le nom répond tout à fait au *Peniticium Goeznovei* du § 3 de notre texte, ci-dessus p. 94.

(1) Aujourd'hui Saint-Renan, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Brest, Finistère.

(2) Gouëznou est aujourd'hui une commune du 2e canton de Brest.

IV

Additions et corrections.

Page 14. — Les lignes 13, 14 et 15 doivent être ainsi rétablies :

« Le ms. de Cambridge porte :

« A Passione etc... anni DCCC., ab Incarnatione etc. anni sunt *DCCC.XXXII.* » [au lieu de *DCC.XXXII.*]

—

P. 19, ligne 27. — Au lieu de « *Brut y Twysogion,* » lisez « *Brut y Tywysogion,* » — et de même p. 20, à la 4e ligne de la note.

—

P. 20. — Les deux premières lignes de la note (1) doivent être modifiées ainsi :

« Le texte de cette chronique (le *Brut y Tywysogion),* imprimé en 1801 dans le *Myvyrian,* a été de nouveau publié à Londres » etc.

TABLE ANALYTIQUE

Pages.

Avertissement. V

Première partie.

ÉTUDE SUR L'*HISTORIA BRITONUM*

ATTRIBUÉE A NENNIUS.

§ 1. Incertitudes sur l'époque et sur l'auteur de l'*Historia Britonum*. 1

2. Divers auteurs auxquels on l'a attribuée; le véritable auteur est inconnu. 2

3. Mais on peut fixer l'époque de la rédaction et des plus anciennes transcriptions de cette œuvre. 2

4. Indication des huit morceaux présentés dans l'édition de Petrie comme faisant partie de l'*Historia Britonum*. 3

5. Désignations abrégées de ces huit morceaux. 5

6. Manuscrits de l'*Historia Britonum;* leur division en trois classes. 5

7. Indication des morceaux contenus dans chacune des trois classes. 6

8. Élimination des morceaux indûment ajoutés ou indûment reliés à l'*Historia Britonum*. 8

9. Les *Genealogiæ regum Saxonum* et les *Mirabilia Britanniæ*. 8

Pages.

§ 10. Autorité historique des *Genealogiæ regum Saxonum*, époque de leur rédaction. 10

11. Les deux prologues (*Prologus major* et *Prologus minor*) sont apocryphes. 11

Cf. *Appendice*, p. 118.

12. Les *Capitula* sont fabriqués après coup. 12

13. Les *Calculi* émanent de divers copistes dont le plus ancien écrivait en 831. 13

14. Ce qui reste après ces éliminations. 15

15. Texte de l'*Historia Britonum* contenant la date de l'ouvrage. 16

16. Interpolation accolée à ce texte. 18

17. Date de la composition de l'*Historia Britonum*, 821 ou 822. 19

18. Dates des plus anciennes transcriptions de ce livre. . 20

19. Suite du précédent. 22

20. Six transcriptions principales de 831 à 1024. 24

21. Analyse de l'*Historia Britonum;* division de l'ouvrage en cinq parties principales. 25

22. Première partie. Description de l'île de Bretagne. 26

22 bis. Seconde partie. Origine des Bretons, premier système. 28

23. Origine des Bretons, deuxième et troisième systèmes. 30

24. L'exposé de ces deux derniers systèmes est une interpolation. 33

25. Ordre dans lequel ces systèmes se sont produits. . . 34

26. Origines des Pictes. 35

27. Origine des Scots. 35

28. Chronologie des origines bretonnes, scotiques, pictiques, selon l'*Historia Britonum*. 39

29. Troisième partie. L'île de Bretagne sous la domination des Romains. 39

30. Lacunes et anachronismes de cette troisième partie. 40

31. Date de la fin de la domination romaine en Bretagne,

Pages.
selon l'*Historia Britonum*. 44
32. Sources de l'*Historia Britonum* pour la troisième partie; Chronique d'Eusèbe. 48
33. Quatrième partie. Histoire du roi Vortigern. Les Saxons sont reçus par lui en Bretagne; fausse date de cet évènement interpolée dans l'*Historia Britonum*. 52
34. Date véritable de cet évènement (449) d'après l'auteur de l'*Historia Britonum*. 55
35. Dates diverses attribuées à cet évènement par divers transcripteurs de cet ouvrage. 56
36. Suite du précédent. 58
37. Tableau de ces diverses dates, faits auxquels elles peuvent se rapporter. 61
38. Caractère général de la quatrième partie de l'*Historia Britonum*. Miracles de S. Germain d'Auxerre. 64
39. Histoire de Vortigern, d'Hengist et de Rowenna. . 66
40. Vortigern excommunié par S. Germain. Histoire de Merlin. 68
41. Victoires des Bretons, commandés par Vortemir, sur les Saxons. Grand massacre des chefs bretons, perpétré en trahison par Hengist. 71
42. Enfants et postérité de Vortigern. Fausse couleur imprimée à l'invasion saxonne par l'*Historia Britonum;* conséquences relatives à l'établissement des Bretons insulaires en Armorique. . . . 73
43. Cinquième partie de l'*Historia Britonum*. Histoire et batailles du roi Arthur. 76
44. Résumé de cette *Étude critique*. 77
45. Quelle est l'autorité historique de l'*Historia Britonum?* quelle est son importance littéraire? . 79

Seconde partie.

L'*HISTORIA BRITANNICA* AVANT GEOFFROI DE MONMOUTH.

Pages.

I. Origines du texte relatif à l'*Historia Britannica*. . . 87
— Texte de l'an 1019 relatif à l'*Historia Britannica*. . . 91
II. L'*Historia Britannica* est distincte de l'*Historia Britonum* attribuée à Nennius. 94
— Elle est, comme l'*Historia Britonum*, originaire de l'île de Bretagne. 99
— Elle est distincte de l'*Historia regum Britanniæ* de Geoffroi de Monmouth. 101
III. Le livre fourni à Geoffroi de Monmouth par Gautier d'Oxford ne venait pas d'Armorique. 102

Appendice.

I. Éditions et manuscrits de l'*Historia Britonum*. . . . 111
II. Extraits de la *Vie de S. Gouëznou*, traduits par Pierre Le Baud. 121
III. Topographie de la *Vie de S. Gouëznou*. 124
IV. Additions et corrections. 127

Rennes. — Imp. Catel.

PUBLICATIONS DU MÊME AUTEUR

Annuaire historique de Bretagne. Rennes, Gazeau, libr.-édit., 1861 et 1862, 2 vol. in-12.

Introduction à l'histoire de Bretagne (en tête de **La Bretagne contemporaine**). Nantes, Henri Charpentier, 1865, in-folio.

Lutte des Bretons insulaires contre les Anglo-Saxons. Paris, Didier, 1873, in-18 anglais.

Louis de la Trémoille et la guerre de Bretagne en 1488. Paris, H. Champion, 1877, in-8°.

Œuvres françaises d'Olivier Maillard, avec introduction, notes et notices. Nantes, Société des Bibliophiles Bretons, 1877, in-4° et in-8°.

Les Propos Rustiques de Noël du Fail, texte de 1547, avec introduction et éclaircissements. Paris, Alph. Lemerre, 1878, in-18.

L'Imprimerie en Bretagne au XVe siècle, histoire des incunables bretons (nombreux fac-simile). Nantes, Société des Bibliophiles Bretons, 1878, in-4° et in-8°. Paris, Claudin, 3, rue Guénégaud.

Correspondance historique des Bénédictins bretons et autres documents inédits relatifs à leurs travaux sur l'Histoire de Bretagne, avec notes et introduction. Paris, H. Champion, 9, Malaquais, 15, 1880, in-8°.

La Cour de Bretagne en 1305. — Derniers jours et obsèques du duc Jean II, d'après des documents inédits. — Rennes, Plihon, 14, rue de la Visitation, 1880, in-8°.

Galerie bretonne historique et littéraire. — Rennes, Plihon, 1881, in-12.

Saint-Samaire, son histoire et son église (figures dans le texte et hors texte). — Rennes, Plihon, 1881, in-8°.

Archives du bibliophile breton, notices et documents pour servir à l'histoire littéraire et bibliographique de la Bretagne. Rennes, 3, Plihon, 1882, vol. in-18.

Rennes. — Imp. Catel.